



Avant-projet sommaire - Etude paysagère du site de la fontaine Henri IV (Fontaine- Française)

2023

- Client : Fontaine-Française (21)
- Structure de réalisation : Agence études Bourgogne – Franche-Comté



Office National des Forêts



SUIVI DOCUMENTAIRE

Historique de la publication

Version	Date	Commentaires	Auteur(s) du rapport
A	14/03/2023	-	Aline GINDA Office national des forêts Agence études Bourgogne – Franche-Comté

Contrôle émetteur et validation

Vérification	Approbation
Nom - Prénom : TRECA Marlène Entité et Fonction : Conservatrice RNR-FE Val Suzon Date : 14/03/2023 Signature :	Nom - Prénom : GODREAU Vincent Entité et Fonction : Responsable UP Etudes Date : 14/03/2023 Signature :

Interlocuteur service demandeur

Coordonnées	
Prénom, NOM	M. URBANO
Entité & Fonction	Maire de la commune de Fontaine-Française
Coordonnées	1 rue Général GandyIs 21610 Fontaine-Française 03 80 75 81 21 mairie.fontaine-francaise@wanadoo.fr



TABLE DES MATIERES

RAPPEL DU CONTEXTE DE LA COMMANDE	1
DIAGNOSTIC PAYSAGER	3
1.1. <i>LA PLAINE DE MIREBEAU, OU L’HORIZONTALITE DOMINE</i>	3
1.1.1. Une unité paysagère à l’extrême Est de son département	3
1.1.2. Une plaine agricole humide	4
1.1.3. Un paysage horizontal de grandes cultures ponctuées de massifs forestiers et de pâtures	9
1.2. <i>FONTAINE-FRANÇAISE, UNE COMMUNE TYPIQUE DE LA PLAINE DE MIREBEAU ET DE LA VALLEE DE LA VINGEANNE</i>	12
1.2.1. Une commune chargée d’histoire.....	13
1.2.2. Un paysage de plaine humide victime du remembrement agricole	14
1.2.3. L’eau, au cœur du tourisme local.....	16
1.3. <i>LA FONTAINE HENRI IV, UN BIJOU D’HISTOIRE DEPOSEDE DE SON ECRIN BOISE</i>	19
1.3.1. Une localisation inopportune mais favorable	19
1.3.2. Un lieu chargé d’histoire.....	23
1.3.3. Un site dénudé livré à l’horizontalité de la plaine agricole alentour.....	25
1.3.4. Un foncier favorable pour partie.....	33
L’eau et le minéral, des éléments structurants du site de la fontaine Henri IV	36
Un potentiel en matière d’accueil du public à développer.....	41
Synthèse de l’analyse du site sur le plan paysager et de l’accueil du public	44
CARACTERISATION DES ENJEUX	46
2.1. <i>RESTAURER L’IDENTITE VISUELLE ET PAYSAGERE DU SITE</i>	46
2.1.1. Faire des marqueurs visuels du site (l’eau et le minéral) des éléments structurants du nouvel aménagement paysager	46
2.1.2. Restaurer l’écrin boisé selon des gradients de hauteur	46
2.1.3. Mettre en scène la fontaine Henri IV	46
2.2. <i>RESTAURER LE SITE SUR LE PLAN ECOLOGIQUE</i>	47
2.2.1. Créer une ripisylve le long du ruisseau du Pré-Moreau	47
2.2.2. Créer des zones spécifiques au sein du site	47
2.3. <i>D’UN LIEU DE PASSAGE A UN LIEU DE DESTINATION</i>	47
2.3.1. Faciliter l’accès au site.....	47
2.3.2. Faire du site un espace d’accueil pédagogique	48
2.4. <i>UNE LIAISON DOUCE A CONFORTER</i>	48
2.4.1. L’allée de platanes, une véritable « haie d’honneur ».....	48
2.4.2. Un cheminement à aménager pour les personnes à mobilité réduite.....	48
FORMULATION D’UN PROJET PAYSAGER ET D’ACCUEIL DU PUBLIC	49
2.5. <i>SCHEMA D’INTENTION</i>	49

.....	51
2.6. PRECONISATIONS D'AMENAGEMENT ET REMARQUES.....	52
CHIFFRAGE DU PROJET (MARS 2023)	53
BIBLIOGRAPHIE	55

Pour citer cette étude : Aline GINDA, Marlène TRECA, Office national des forêts, Agence études Bourgogne – Franche-Comté, 2023, 61 pages.

RAPPEL DU CONTEXTE DE LA COMMANDE

A l'Est de la commune de Fontaine-Française (21), le long de la route départementale (D960) qui mène à Saint-Seine-sur-Vingeanne, se trouve le monument de la fontaine Henri IV.



**Photo 1 : La fontaine Henri IV dans son environnement forestier
(P. SCHWIRTZ, 2021)**

En raison du dépérissement du peuplement forestier de 0,70 ha entourant la fontaine Henri IV, une étude pour évaluer l'état et les actions à entreprendre sur ce boisé constitué majoritairement de frênes communs (*Fraxinus excelsior*) charalosés été réalisée par l'Office National des Forêts en 2021.

Les préconisations réalisées dans le cadre de l'expertise menée par l'ONF en 2021 stipulaient qu'il était possible de garder, dans la mesure du possible, des arbres d'essences diverses (érables, chênes, aulnes), notamment en bordure du site (lisières). Malgré les recommandations, l'exploitation réalisée laisse un site complètement nu, la très grande majorité des arbres présents ayant été coupés.



**Photo 2 : Vues internes du peuplement et présence de sujets morts ou dépérissants
(P. SCHWIRTZ, 2021)**

Dans la nuit du 8 au 9 janvier 2022, de fortes rafales de vent ont causé la chute d'un frêne sur la fontaine Henri IV, détruisant la charpente et le tuilage, ainsi que certains piliers en pierres taillées.



***Photo 3 : Dégâts causés par la chute d'un frêne (nuit du 8 au 9 janvier 2022)
(P. SCHWIRTZ, 2021)***

Aussi, en parallèle de la restauration à l'identique de la fontaine Henri IV et pour des raisons sanitaires et sécuritaires évidentes, la commune a fait procéder à l'exploitation des frênes secs et des quelques peupliers arrivés à maturité durant l'automne 2022 et l'hiver 2023.

L'objectif global de l'étude paysagère pour laquelle l'ONF a été missionnée est de requalifier le site sur le plan paysager en harmonie avec les travaux de réfection du lavoir, dans un objectif d'accueil du public, y compris pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

Compte-tenu de l'enjeu en matière de réglementation (le site de la fontaine Henri IV est inscrit au titre des monuments historiques depuis le 14 octobre 1946), le projet d'aménagement a été soumis à avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).

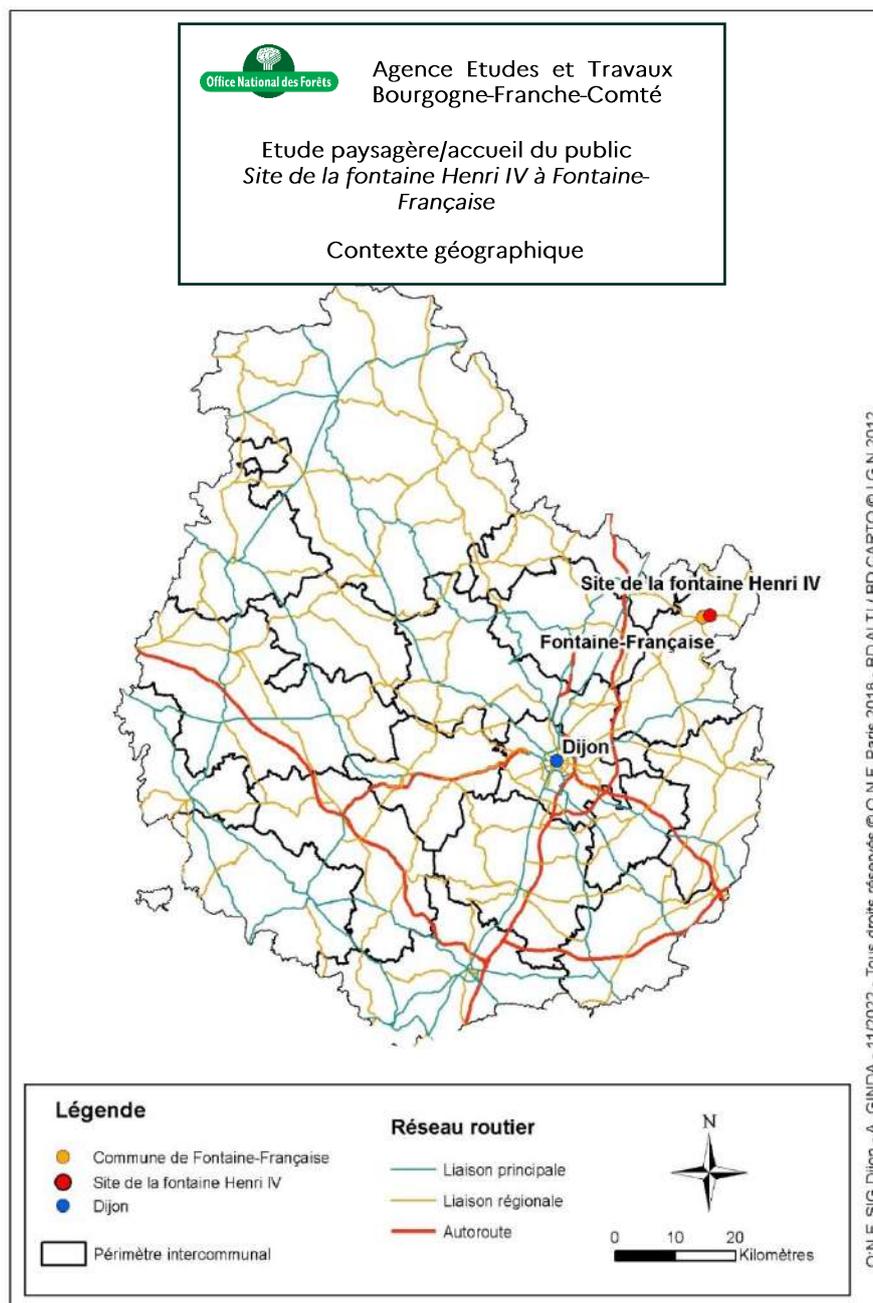
Le présent rapport tient donc lieu d'avant-projet sommaire. L'objectif de ce dernier est de réaliser un diagnostic territorial et sitologique du site étudié ainsi qu'une analyse paysagère, et d'en tirer de grands enjeux en matière d'aménagement paysager et d'accueil du public. Ces grands enjeux permettront de définir un scénario d'aménagement pertinent.

DIAGNOSTIC PAYSAGER

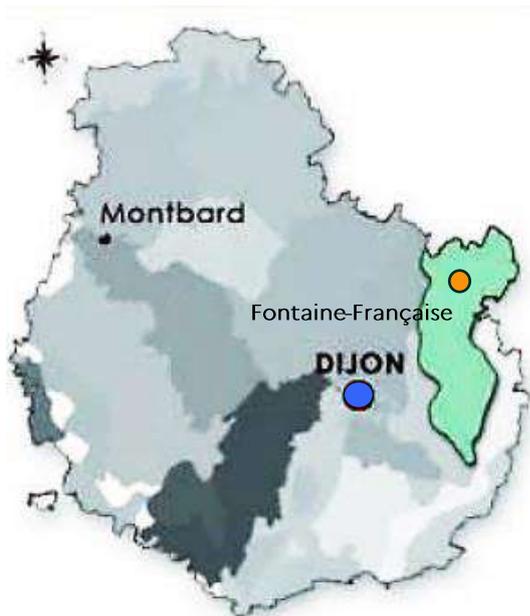
1.1. La plaine de Mirebeau, où l'horizontalité domine

1.1.1. Une unité paysagère à l'extrême Est de son département

Situé à mi-chemin entre Langres et Dijon, le site étudié se trouve sur le territoire communal de Fontaine-Française.



**Carte 1 : Contexte géographique et territorial du site étudié
(A. GINDA d'après GEOPORTAIL)**



Fontaine-Française fait partie de l'unité paysagère « Plaine de Mirebeau », qui se trouve à l'Est du département de la Côte-d'Or.

Carte 2 : Une commune typique de l'unité paysagère de la "Plaine de Mirebeau" (ALZINGRE, BLIN, MASSON, DURINCK, 2009)

1.1.2. Une plaine agricole humide

1. Au sein de la Grande Région Ecologique C « Grand Est semi-continental » et de la sylvoécocorégion C51 « Saône, Bresse et Dombes »

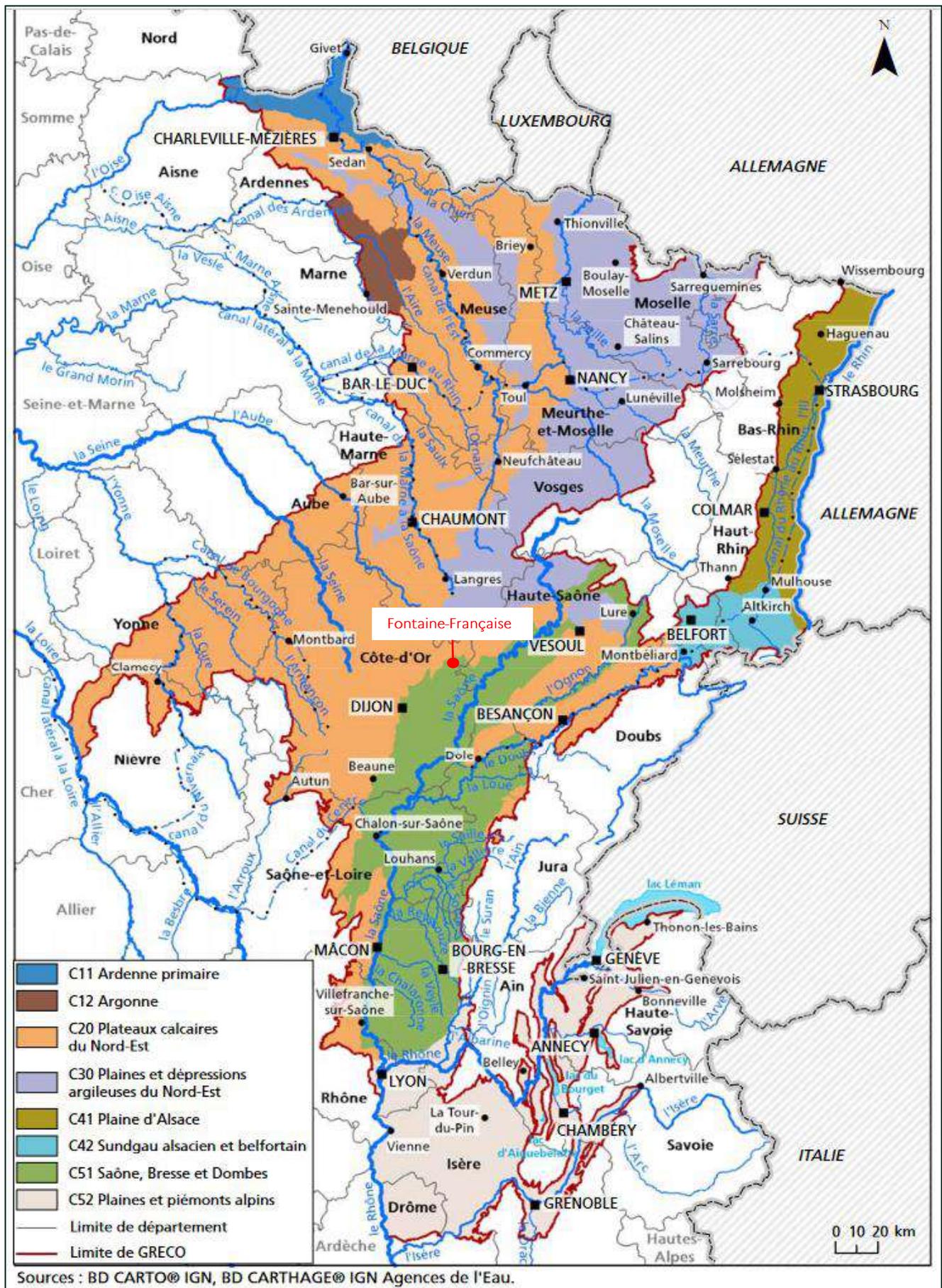
L'unité paysagère de la Plaine de Mirebeau, et plus précisément la commune de Fontaine-Française, se trouve dans la Grande Région Ecologique (GRECO) C : Grand Est semi-continental.

Le climat y est qualifié de semi-continental, caractérisé par **une forte humidité atmosphérique** (brouillards intenses et rosée fréquente) et une amplitude thermique importante. La GRECO C est caractérisée par une alternance de grandes cultures et de vastes massifs forestiers, essentiellement feuillus. La forêt couvre souvent le haut des plateaux et des collines alors que les cultures, les vergers et la vigne sont préférentiellement situés sur les versants ou dans les vallées (IGN, 2012).

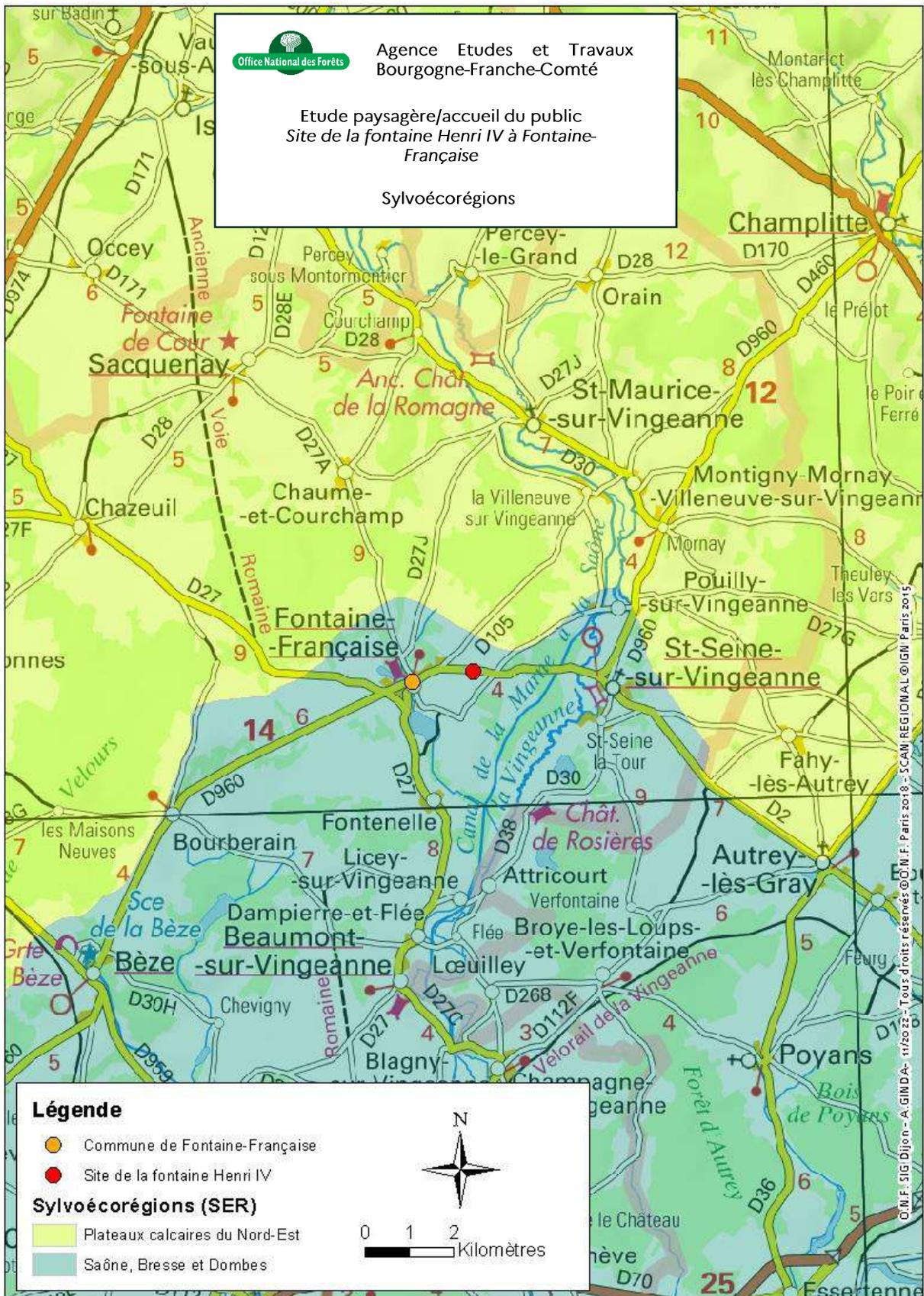
Par ailleurs, le site étudié se situe au nord de la sylvoécocorégion C51 « Saône, Bresse et Dombes ». Cette sylvoécocorégion (SER) constitue une vaste zone plane entre les plateaux calcaires du Nord-Est (C 20) et ceux du Jura, formée de matériaux détritiques divers, d'origine fluviatile ou glaciaire, essentiellement des limons (lœss décarbonatés) sur argile, d'où la présence de nombreux étangs et de sols hydromorphes (IGN, 2013).

La SER C 51 est dans son ensemble une vaste étendue plane d'aspect pourtant vallonné et d'altitude comprise entre 170 et 350 m. Les sols, **profonds**, sont majoritairement limoneux ou limono-argileux et **présentent un engorgement temporaire souvent marqué**. Le niveau trophique général est plutôt mésoacidiphile ou acidophile (IGN, 2013).

A noter que le site étudié, inclus dans la SER C 51, se trouve à proximité immédiate (quelques centaines de mètres) de la SER C 20 « Plateaux calcaires du Nord-Est ».



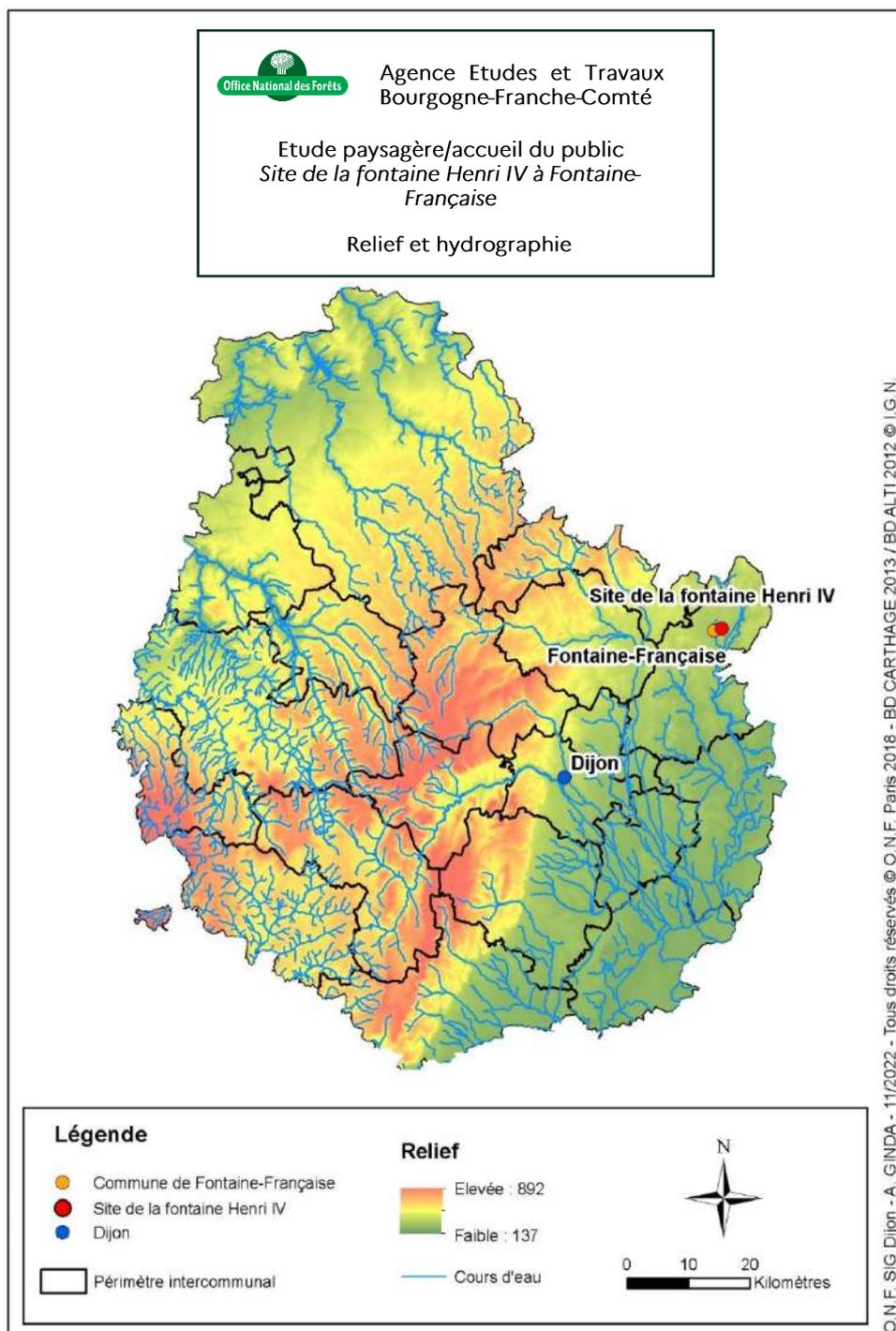
Carte 3 : La GRECO C « Grand Est semi-continentel » et ses sylvoécorégions



2. Un relief plat et un réseau hydrographique assez développé

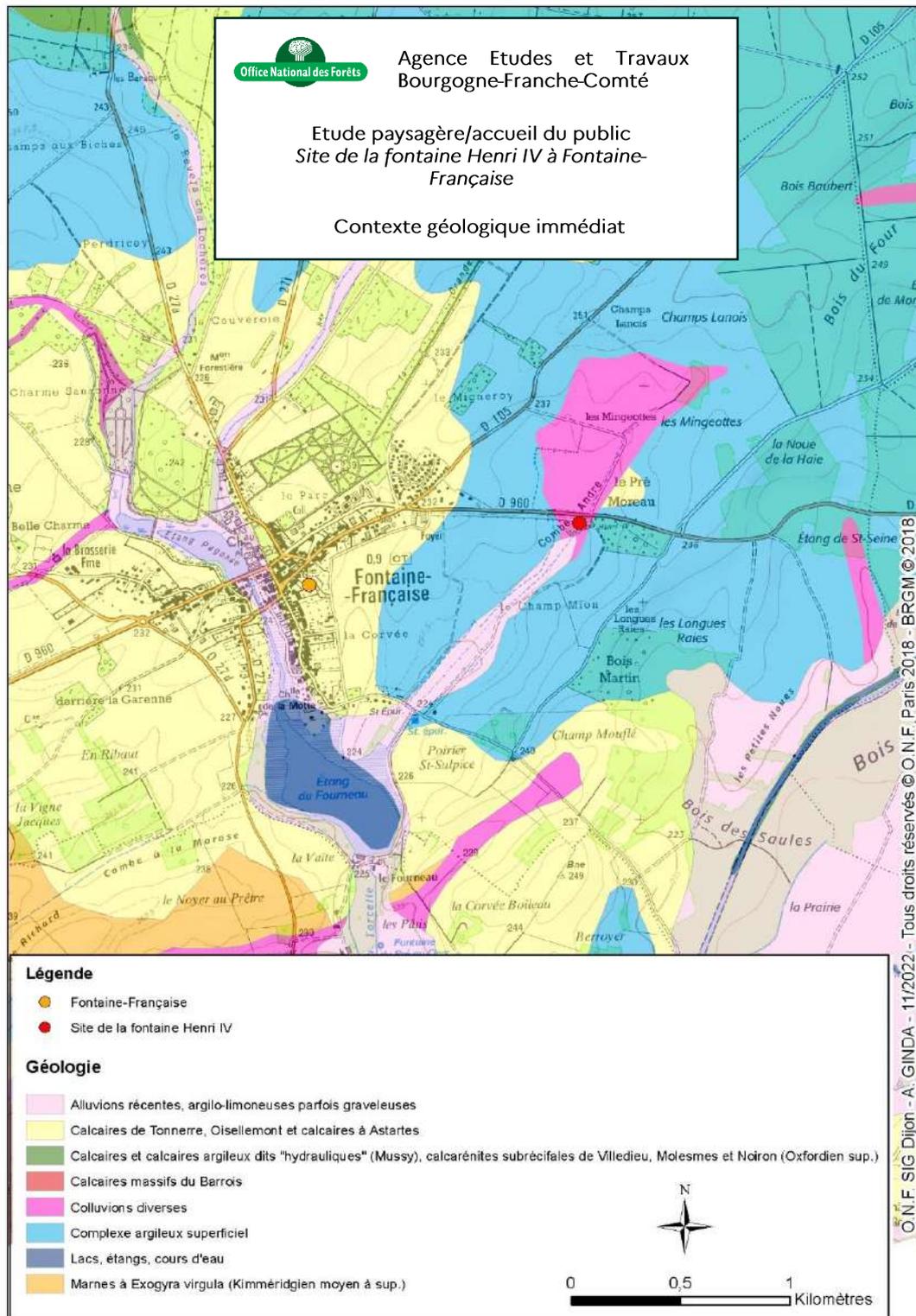
Située dans le bassin versant de la Vingeanne, la commune de Fontaine-Française se trouve sur un relief relativement plat, faiblement vallonné par endroits. L'unité paysagère de la Plaine de Mirebeau, à laquelle appartient Fontaine-Française, se caractérise en effet par une amplitude géomorphologique très faible, le paysage n'offrant ponctuellement que quelques ondulations.

Le réseau hydrographique de la Plaine de Mirebeau est assez développé en raison du chevelu que forment les affluents des cours d'eau d'une part, les fossés de drainage et des canaux d'autre part. Inégalement réparti au sein de l'unité, le réseau hydrographique est plus important au Sud qu'au Nord (ALZINGRE, BLIN, MASSON, DURINCK, 2009).



**Carte 5 : Relief et hydrographie de la Côte-d'Or
(A. GINDA d'après BD CARTHAGE ET BD ALTI)**

A l'échelle plus fine, le site étudié se trouve sur une zone de colluvions diverses, entourée par une vaste zone de complexe argileux superficiel. Au sud de la zone de colluvions diverses sur laquelle se trouve le site de la fontaine Henri IV, une zone d'alluvions récentes, argilo-limoneuses parfois graveleuses, semble correspondre au lit du ruisseau du « Pré Moreau ».



Carte 6 : Contexte géologique immédiat (A. GINDA d'après les données du BRGM datant de 2018)

1.1.3. Un paysage horizontal de grandes cultures ponctuées de massifs forestiers et de pâtures

Le relief de l'unité paysagère de la Plaine de Mirebeau consiste en de très légères ondulations, localement parfois plus prononcées.

La régression du bocage et ses motifs végétaux au profit de l'extension des grandes cultures entraîne une simplification, un appauvrissement et une homogénéisation des paysages (ALZINGRE, BLIN, MASSON, DURINCK, 2009).

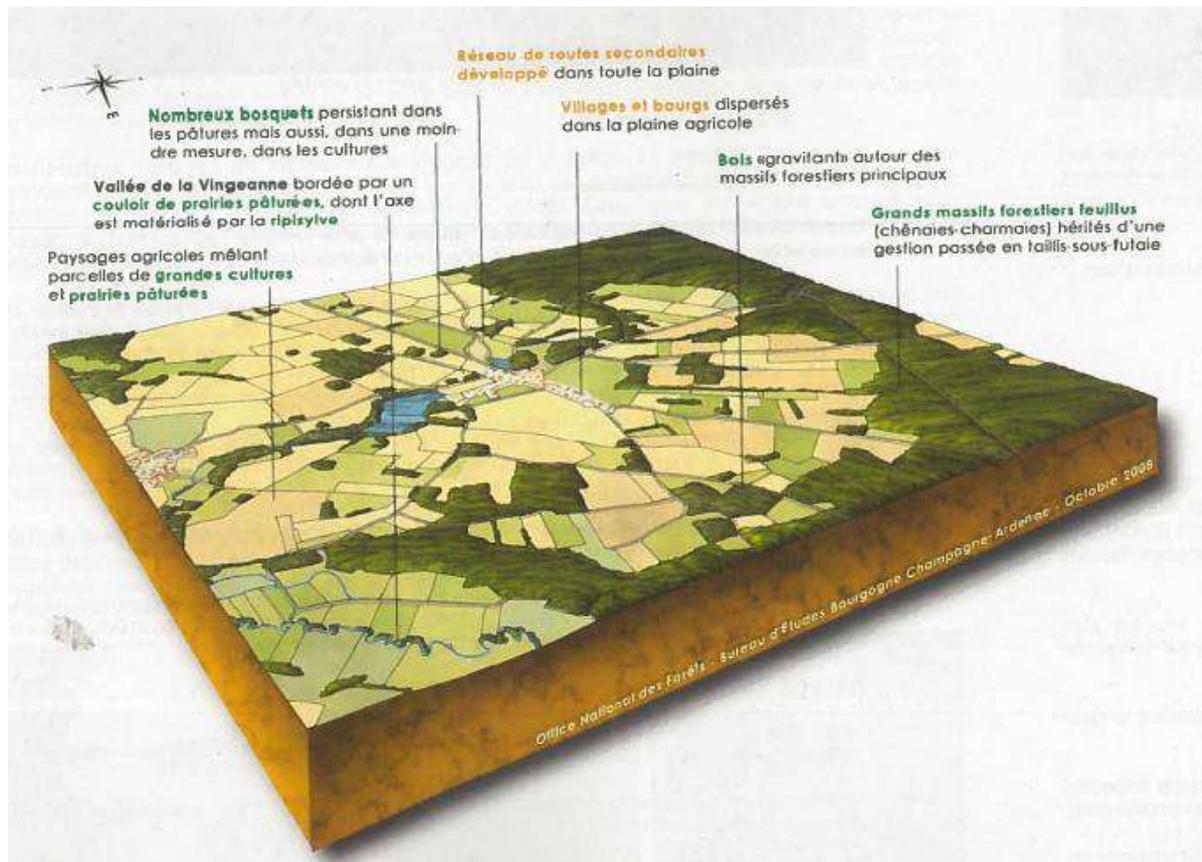


Figure 1 : Structuration paysagère de la Plaine de Mirebeau (M. BLIN, 2009)

1. Structures végétales

• *Formes boisées*

La Plaine de Mirebeau compte trois grands massifs forestiers principaux :

- Au niveau du tiers Nord s'enchainent sur environ 20 km les forêts de Velours et de Fontaine-Française ;
- Au centre s'étire la forêt domaniale de Mirebeau ;
- Au Sud, s'impose un vaste ensemble forestier de plus de 6000 hectares (forêts domaniales de Saint-Léger, de Longchamp et du Bois de Mondragon).

D'autres massifs forestiers plus modestes existent en périphérie des grands (Nord-Est de l'unité notamment). De nombreux petits bosquets s'essaient dans l'unité. Leur géométrie, imposée par le parcellaire agricole environnant, est très géométrique, souvent pseudo-rectangulaire, parfois plus complexe. La quasi-totalité de ces peuplements est composée d'essences feuillues indigènes (chênaies-charmaies principalement).

Certaines portions de routes disposent d'alignements d'arbres, souvent autour des agglomérations (Est de Fontaine-Française, Sud-Ouest de Chazeuil...).

Quelques arbres isolés demeurent encore en périphérie des parcelles agricoles ou dans les pâtures. Ils sont accidentels dans les cultures (ALZINGRE, BLIN, MASSON, DURINCK, 2009).

- *Végétation herbacée*

Les grandes cultures couvrent l'essentiel de la surface de l'unité. Les parcelles contigües tissent un véritable patchwork, à la maille d'autant plus large que le remembrement a été effectif. Quelques prairies « grasses » rompent le paysage de grandes cultures dans les vallées des principaux cours d'eau (ALZINGRE, BLIN, MASSON, DURINCK, 2009).

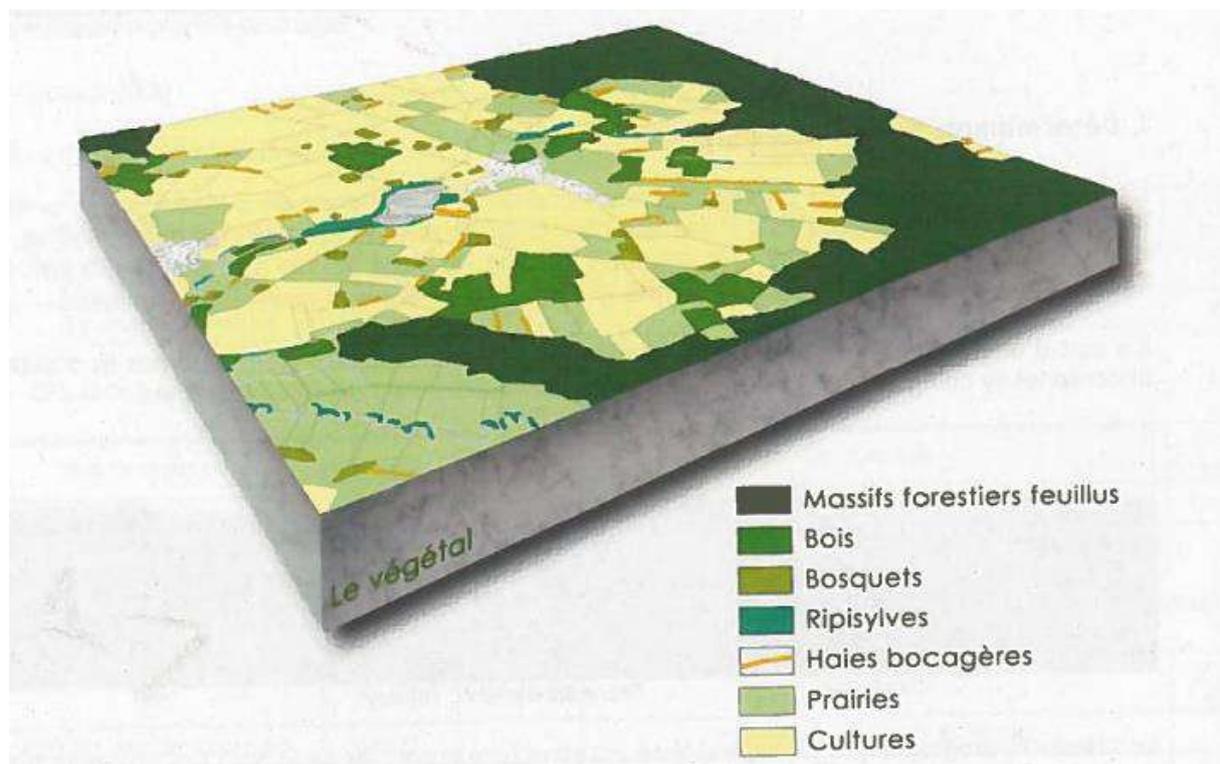


Figure 2 : Caractérisation du végétal de l'unité paysagère de la Plaine de Mirebeau (M. BLIN, 2009)

2. Formes urbaines

L'unité compte de nombreux villages et bourgs, souvent de plusieurs centaines d'habitants positionnés, sauf exception, le long d'un cours d'eau. Les développements pavillonnaires concernent un certain nombre de villages et de bourgs : Est et Ouest de Mirebeau-sur-Bèze, Est de Fontaine-Française...

Au sein des espaces agricoles sont implantées quelques fermes isolées. Il convient de remarquer la présence d'éléments bâtis remarquables comme des châteaux, des demeures bourgeoises, des moulins ou encore des monuments commémoratifs tels que la fontaine Henri IV (ALZINGRE, BLIN, MASSON, DURINCK, 2009).

3. Synthèse paysagère de l'unité « Plaine de Mirebeau » :

Au sein des espaces dominés par les grandes cultures, les distances de perception sont importantes (échelle kilométrique), les angles de vue sont larges. L'horizontalité du paysage est clairement affirmée; tout élément ponctuel constitue un point focal et de repère.

Lorsque l'espace mêle prairies, cultures et diverses formes de boisements (compacts ou linéaires), la profondeur et l'amplitude latérale des paysages dépendent de leur perméabilité et de la position de l'observateur par rapport aux volumes végétaux.

Au sein des massifs forestiers, la linéarité du réseau viaire accentue la perception de l'effet couloir: la naissance d'un point focal perspectif contribue à privilégier le paysage frontal fixe et lumineux par rapport aux paysages latéraux plus sombres et fuyants.

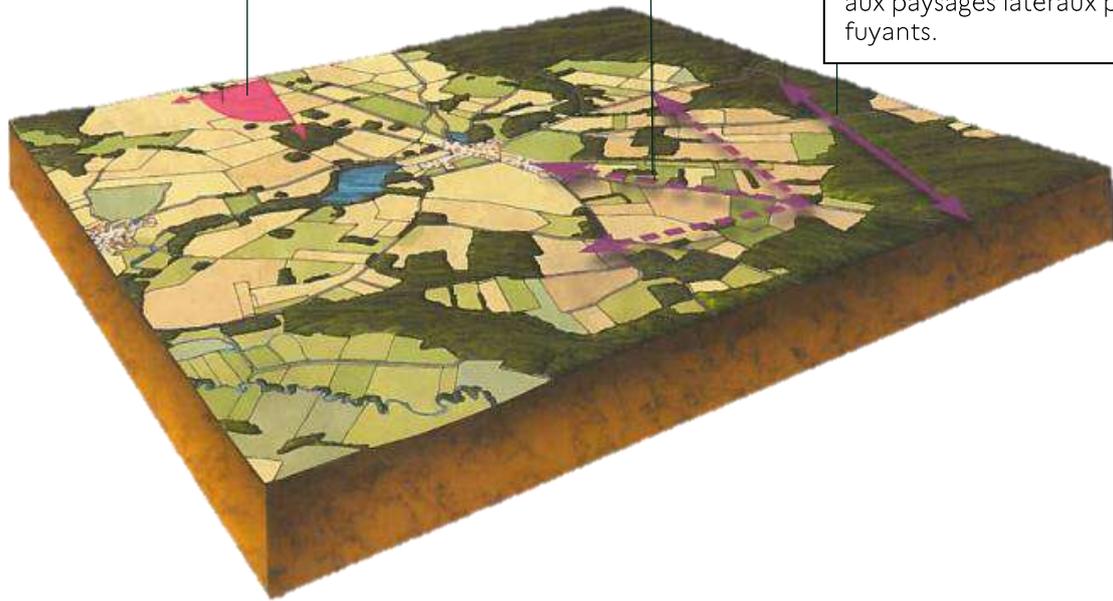


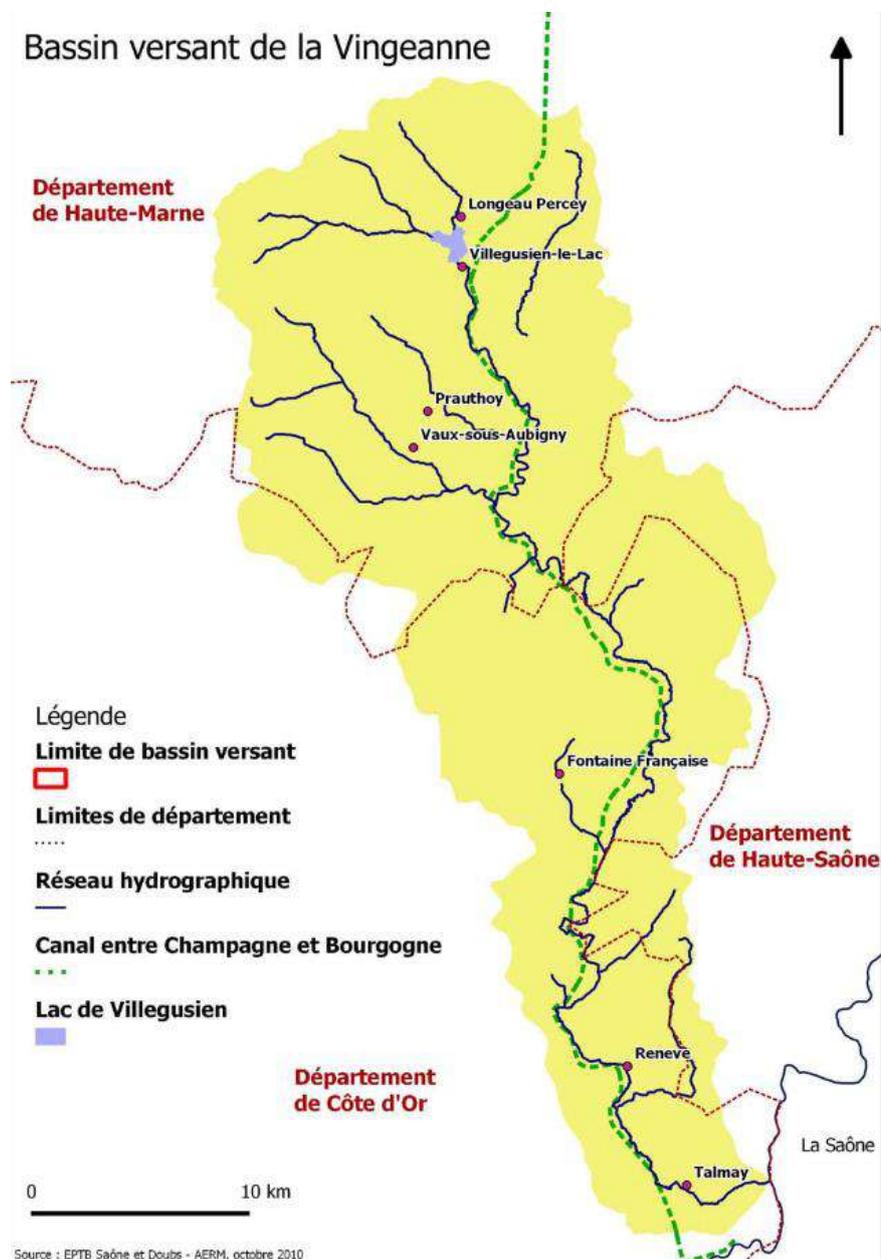
Figure 3 : Unité paysagère "Plaine de Mirebeau" (M. BLIN, 2009)

1.2. Fontaine-Française, une commune typique de la plaine de Mirebeau et de la Vallée de la Vingeanne

« La vallée de la Vingeanne, c'est un terroir authentique marqué par **la complicité millénaire de l'eau, de la pierre et de la forêt** qui accueille le voyageur pour de longues promenades à travers les prairies et les bois ou le long du canal de la Marne à la Saône, entre Champagne et Bourgogne.

L'eau est partout, prenant toutes les figures qui lui plaisent, sources, ruisseaux, fontaines, étangs, rivière ou canal. Un paysage que la pierre a façonné grâce au travail séculaire de l'homme. Châteaux, églises, moulins, lavoirs, fourneaux, vieilles demeures pleines de charme et murets en pierres en sont autant de témoins au fil de l'eau, des vastes forêts et prairies si paisibles.

Au hasard des chemins, on peut apercevoir une lumière appréciée des artistes peintres. Entre Val de Saône et Mirebellois, la vallée de la Vingeanne se dévoile en douceur au gré de ses beaux villages de pierres blanches. (Fontaine-Française ou la Grande Histoire au fil de la Vingeanne, Marie Quiquemelle, date inconnue).



Carte 7 : Fontaine-Française, au cœur du bassin versant de la Vingeanne
(Source : EPTB Saône et Doubs/AERM, 2010)

1.2.1. Une commune chargée d'histoire

La description suivante est tirée de l'ouvrage « Histoire de Fontaine-Française » de Richard-Edouard Gascon, datant de 1892. Le résumé ci-dessous a été réalisé par Monsieur Micberth.

« Fontaine, de Fontanas, en raison de ses nombreuses sources et fontaines, est d'abord désigné sous le nom de Fons-Galicus, Fonti-Gallicum. C'est dire si son origine est lointaine et son occupation par les Romains avérée.

Les Burgondes et les Mérovingiens l'habiteront ensuite, occupant toutes les positions prises par les Romains. Fontaine (divisé en deux parties : Fontanas et Berthariacum) sera donné à l'abbaye de Bèze, lors de sa fondation, en 630.

Les annales bénédictines nous apprennent qu'en 732 les Sarrasins firent des incursions dans la Haute-Bourgogne et détruisirent la cité de Fontaine qui sera de nouveau ravagée par les Hongrois et les Normands aux IXe et Xe siècles. Le bourg a dû être fortifié en dehors de son château. C'est à partir de 1307 que Fontaine prendra la dénomination de Française.

Ancienne baronnie, puis marquisat, Fontaine-Française rentre définitivement dans le royaume de France par le traité du 15 février 1612. Quelques années plus tard, le bourg, frontière de la Franche-Comté, subit l'invasion de Gallass, général à la solde des Comtois.

Outre l'agriculture et l'élevage, on y développa très tôt une activité industrielle. C'est ainsi qu'un haut-fourneau y fut construit au XVIIe siècle pour produire de « la fonte fine de première qualité ». Les potiers y étaient renommés et une tuilerie donnait une tuile plate de grandes dimensions. Les seigneurs - hauts justiciers - qui ont possédé Fontaine après les rois de Bourgogne et l'abbaye de Bèze, sont les évêques ducs de Langres, les comtes Attuariens, puis les maisons de Fouvent, de Vergy, de Longvic, de Vienne, de Chabot, de la Rochefoucault, d'Arnault, de Mazel, de la Tour-du-Pin, La Charce, de Saint-Jullien. Les habitants du village ont toujours joui de grands privilèges, en raison certainement des services rendus par eux et leurs seigneurs aux rois, aux princes et à la nation, comme celui de « n'être sujets à aucune gabelle ni imposition sur leurs denrées », privilège renouvelé en 1755.

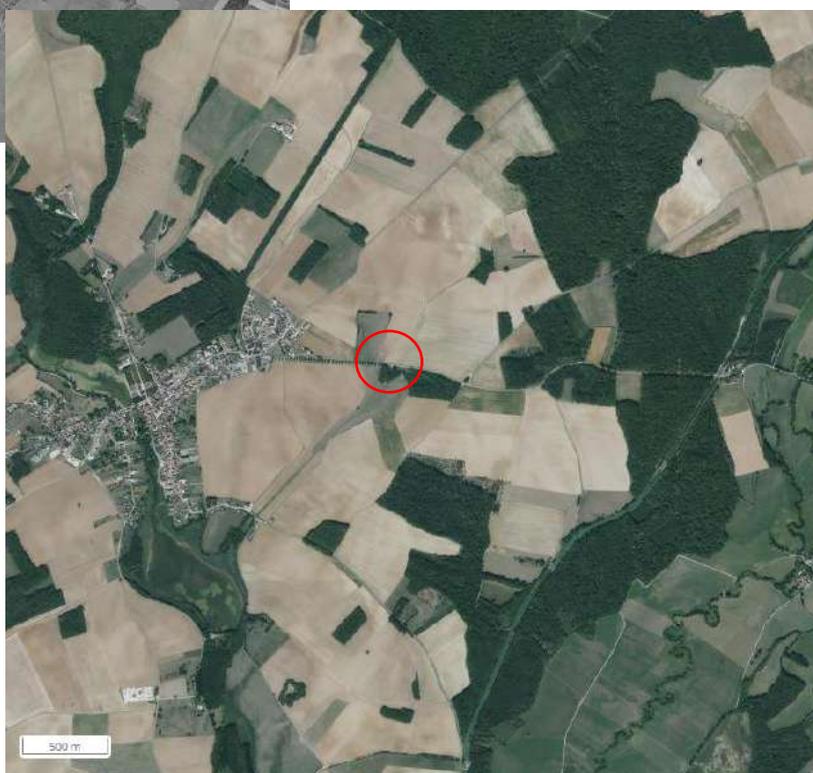
Le 5 juin 1595, dans le Pré Morot, à un kilomètre du village, se déroula une célèbre bataille où Henri IV vaincut les Espagnols. Le souverain, dont ce fut le dernier combat en personne, dormit au château, alors très fortifié, dans la tour du midi. C'est dans le nouveau château que Mme de Saint-Jullien tenait au XVIIIe siècle un salon littéraire fréquenté par Voltaire et Mme de Staël. »

1.2.2. Un paysage de plaine humide victime du remembrement agricole

L'analyse comparative des prises de vue aérienne de Fontaine-Française datant des années 1950 à 1965, et de 2022 (avant l'exploitation de novembre 2022), met en évidence le fait que le paysage du territoire dans lequel s'inscrit le site étudié est le résultat du remembrement agricole.



Carte 8 : Vue aérienne du territoire environnant le site de la fontaine Henri IV dans les années 1950 (Remonter le temps/GEOPORTAIL, 2022)



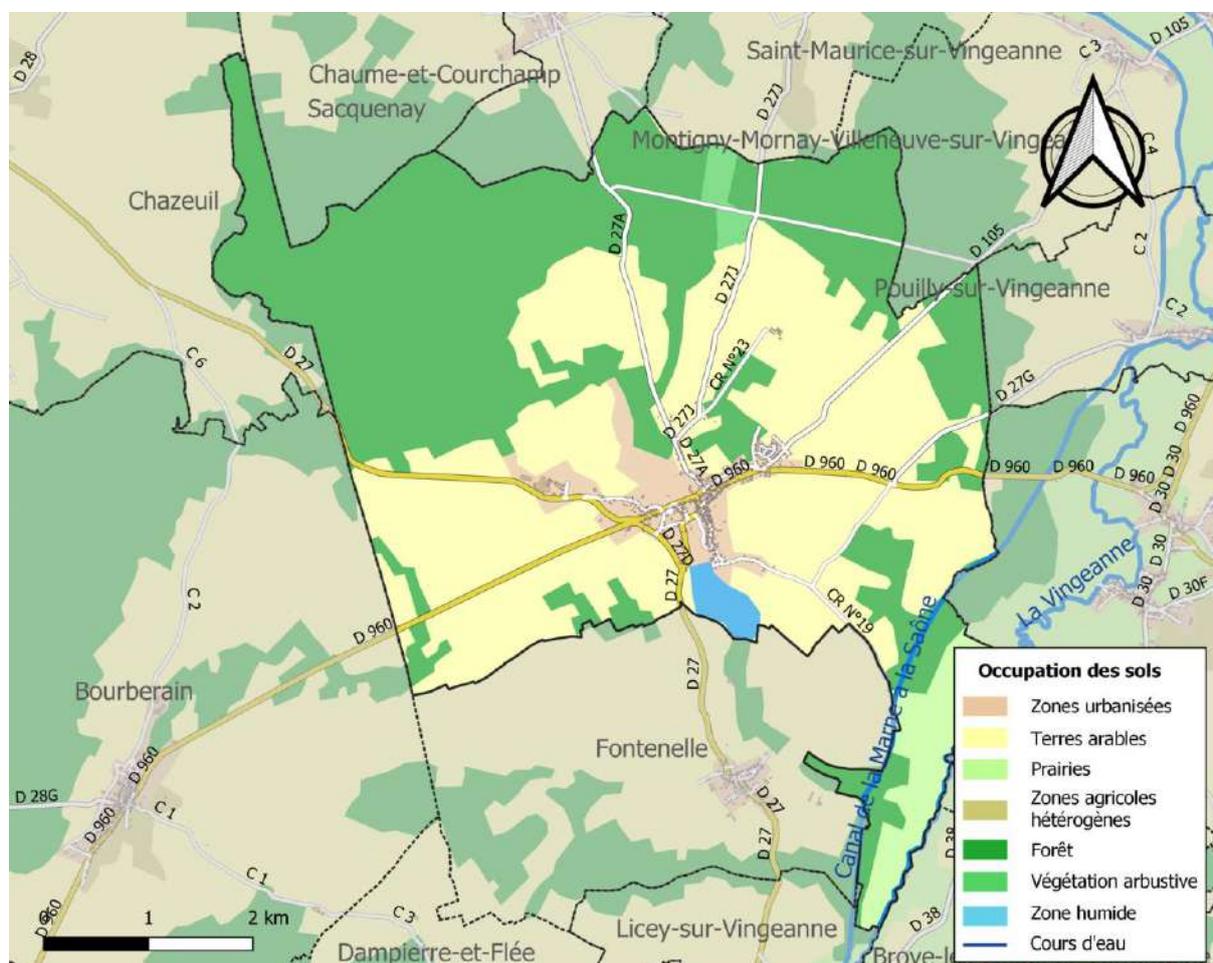
Carte 9 : Vue aérienne actuelle du territoire environnant le site de la fontaine Henri IV (GEOPORTAIL, 2022)

Si le paysage de Fontaine-Française semble avoir longtemps été constitué d'espaces agricoles et de bois, traversés par des routes en ligne droite, le remembrement agricole à partir des années 1960 marque la fin d'un patchwork de parcelles cultivées au profit des vastes parcelles qui semblent sans limite.

La commune de Fontaine-Française concentre une très grande partie des caractéristiques paysagères de la Plaine de Mirebeau et l'analyse de l'occupation du sol du territoire communal vient parfaitement illustrer ce point.

L'occupation des sols de la commune, telle qu'elle ressort de la base de données européenne d'occupation biophysique des sols Corine Land Cover (CLC), est marquée par l'importance des territoires agricoles (48,3 % en 2018), néanmoins en diminution par rapport à 1990 (50,3 %).

La répartition détaillée en 2018 est la suivante : forêts (44,7 %), terres arables (43,9 %), prairies (4,4 %), zones urbanisées (3,3 %), espaces verts artificialisés, non agricoles (1,1 %), zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication (0,9 %), milieux à végétation arbustive et/ou herbacée (0,9 %), eaux continentales (0,9 %) (CLC, 2018).



Carte 10 : Occupation des sols de la commune de Fontaine-Française (CLC, 2018)

1.2.3. L'eau, au cœur du tourisme local

L'eau a été, et est déterminante dans la géographie physique et l'histoire de la commune de Fontaine-Française. Sans surprise, elle apparaît également comme un élément structurant du le tourisme local.

- Le canal de la Marne à la Saône, à proximité immédiate

Alimenté par quatre réservoirs, le canal de la Marne à la Saône allant de Vitry-Le-François (52) à Maxilly-sur-Saône (21) emprunte la vallée de la Vingeanne et passe à quelques kilomètres de Fontaine-Française, et du site de la fontaine Henri IV. Autrefois utilisé par les forges pour le transport du minerai, il connaît aujourd'hui une certaine activité touristique en saison estivale.



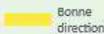
Photo 4 : Canal de la Marne à la Saône (Source : Office du tourisme - Pays de Langres)

- Un sentier balisé guidé par l'eau

Le site de la Fontaine Henri IV est l'un des trois éléments recensés sur l'itinéraire balisé qui permet de découvrir le bourg de Fontaine-Française, son château ou encore la chapelle de la Motte. Selon l'Office du tourisme Mirebellois et Fontenois, le circuit (inscrit au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée - PDIPR) permet de découvrir le patrimoine historique et culturel de la commune, tout comme son patrimoine naturel (l'étang du Fourneau notamment). Depuis la fontaine Henri IV, l'itinéraire suit le tracé du ruisseau du Pré Moreau et court jusqu'à l'étang du Fourneau, en contre-bas.

DISTANCE : 5,7 km DURÉE : 2 h NIVEAU : facile

BALISAGE : jaune

 Bonne direction
  Tourner à droite
  Tourner à gauche
  Mauvaise direction

Ce circuit vous propose une excursion où culture et découverte de la nature se mélangent en parfaite harmonie. Savez-vous que c'est à Fontaine-Française qu'Henri IV repoussa avec ruse les troupes espagnoles lors de la huitième guerre de religion ? Vous rencontrerez d'ailleurs, au cours de votre balade, la fontaine et son petit arc de triomphe commémorant la victoire de ce roi.

QUAND JE RANDONNE :

- > Je respecte les espaces protégés.
- > Je reste sur les sentiers.
- > Je récupère mes déchets.
- > Je laisse pousser les fleurs.
- > Je suis discret.
- > Je partage les espaces naturels avec les autres utilisateurs.

ADRESSE UTILE :


 Office de tourisme Mirebellois et Fontenois
 6 ter Place du Général Viard - 21310 MIREBEAU-SUR-BEZE
 ☎ 03 80 36 76 17 @tourisme@mfcc.fr
www.tourisme-mirebelloisetfontenois.fr

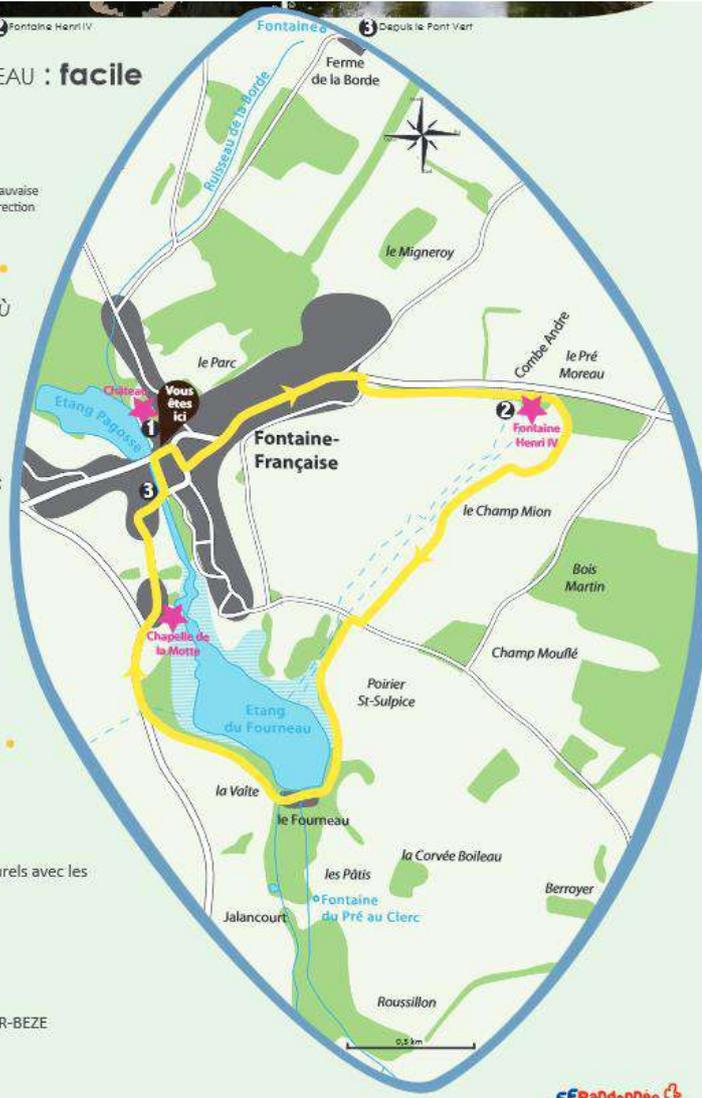


Figure 4 : Extrait d'une fiche de renseignement sur le circuit balisé passant par la fontaine Henri IV (Source : FFRandonnée)



Photo 5 : Balise directionnelle sur poteau à proximité immédiate de la fontaine Henri IV (A. GINDA, 2023)

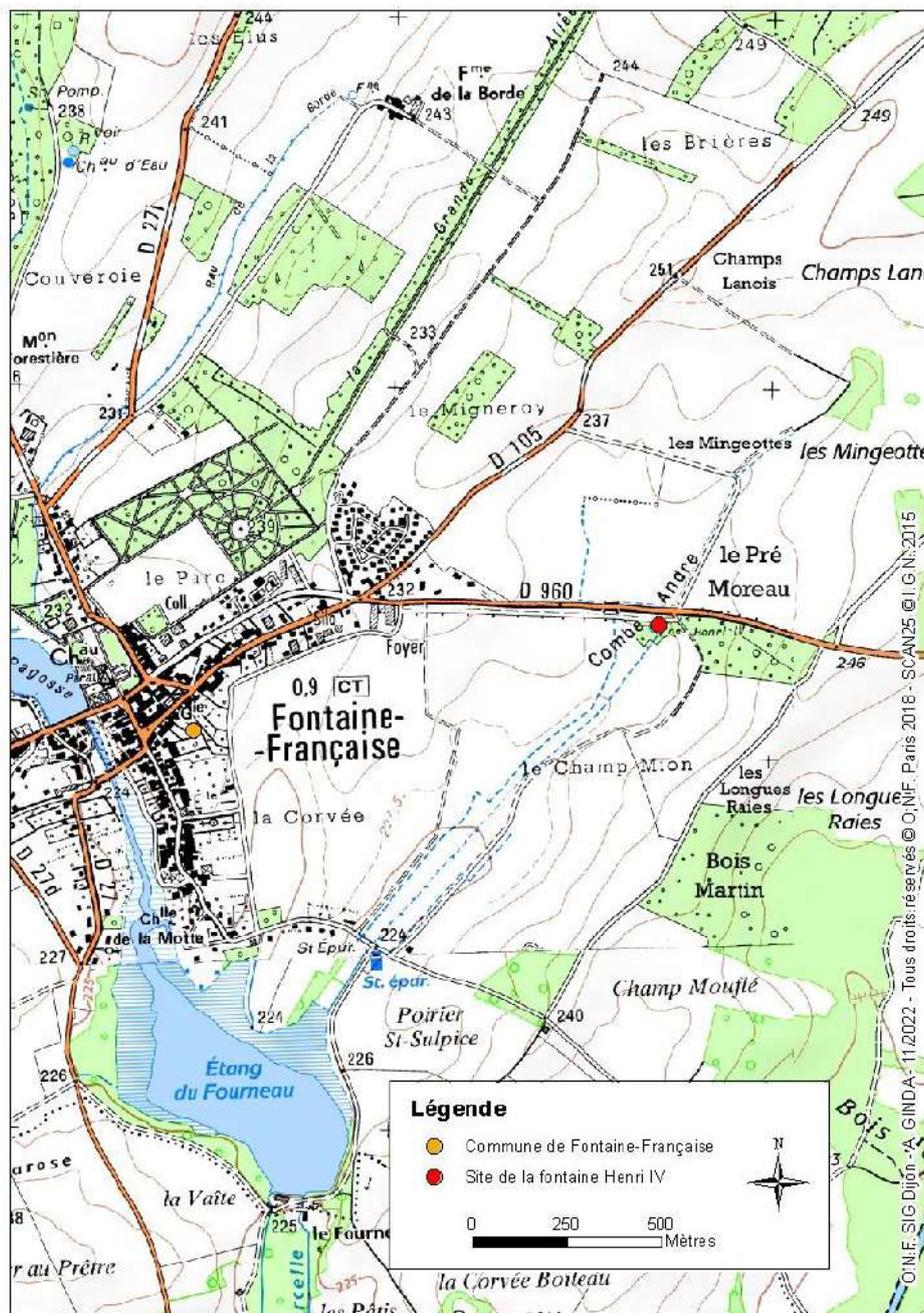


*Photo 6 : Vue aérienne de la commune de Fontaine-Française et de l'étang du Fourneau
(Source : Site internet de Fontaine-Française, 2022)*

1.3. La fontaine Henri IV, un bijou d'histoire dépossédé de son écrin boisé

1.3.1. Une localisation inopportune mais favorable

Le site de la fontaine Henri IV est situé à 800 m à l'Est de Fontaine-Française, en bordure de la route départementale qui mène à Saint-Seine-sur-Vingeanne (D960).

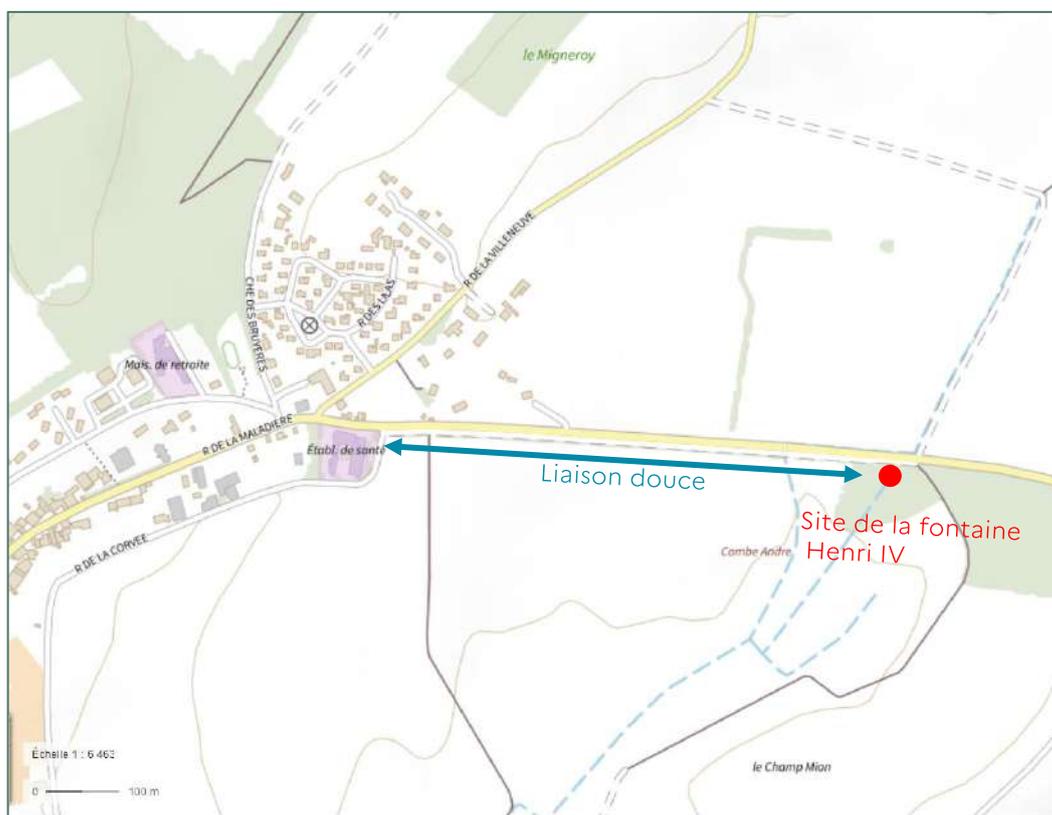


**Carte 11 : Plan de situation du site de la fontaine Henri IV
(A. GINDA d'après SCAN 25 de l'I.G.N.)**

Le monument historique donne directement sur la route départementale. Certes, son accès est facilité par le fait qu'elle soit située à moins d'un kilomètre du bourg et par le fait que quelques places de parking peuvent être utilisées le long de la route.

Néanmoins, les voitures roulent très rapidement, seuls deux panneaux d'information « Fontaine Henri IV » sont présents pour avertir les automobilistes de la présence d'une zone pouvant potentiellement accueillir du public. En plus de sa dangerosité, la localisation de la fontaine Henri IV à proximité immédiate d'une route départementale engendre des désagréments sonores et visuels qui viennent déprécier le site sur le plan paysager et de l'accueil du public.

Depuis le bourg de Fontaine-Française, le site de la fontaine Henri IV est accessible par une liaison douce piétonnière parallèle à la route départementale. A noter que la maison de retraite ainsi que le foyer médicalisé se trouvent à proximité plus ou moins immédiate du début de la liaison douce.



**Carte 12 : Un potentiel d'accueil de personnes à mobilité réduite
(Sources : Géoportail, 2023)**

Cette liaison douce se caractérise par un alignement de platanes de part et d'autre d'un chemin gravillonné, partiellement enherbé.

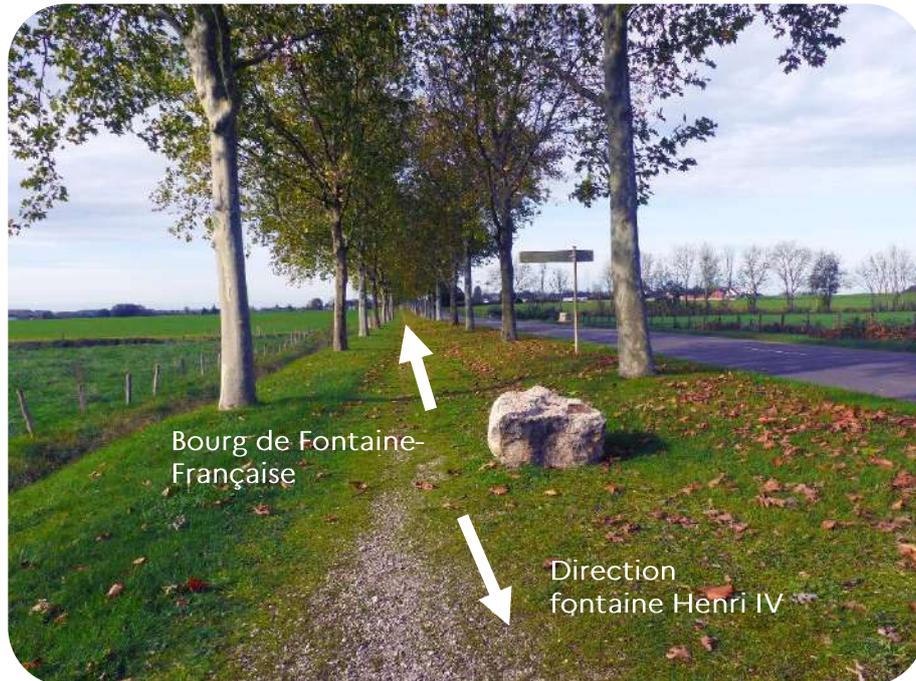


Figure 7 : Liaison douce reliant le bourg de Fontaine-Française au site de la fontaine Henri IV (A. GINDA, 2022)

A noter que cet alignement d'arbres semble suivre le tracé de l'ancienne voie ferrée qui passait devant la fontaine Henri IV, comme le démontre une des photographies anciennes du site (voir la figure 13).

Il existe trois chemins qui partent de la liaison douce en direction des pâtures, au sud. Ils semblent être utilisés par des tracteurs. Chaque passage est délimité par des blocs de pierre.



Figure 8 : Passages pour les tracteurs perpendiculaires à la liaison douce (Source : GOOGLE MAPS, 2014)

La liaison douce qui relie le bourg de Fontaine-Française et le site étudié possède une valeur paysagère structurante. Cette allée, qui nécessiterait quelques aménagements en vue d'une meilleure accessibilité aux personnes à mobilité réduite, est un élément majeur du paysage environnant le site de la Fontaine Henri IV.

Elle permet d'abord une transition entre l'espace urbain de la commune de Fontaine-Française et le site étudié, qui est excentré et entouré de grandes cultures et de bosquets.

Cette allée agit également sur le plan paysager comme une « haie d'honneur », invitant à aller découvrir, au bout du chemin, le monument commémoratif.

1.3.2. Un lieu chargé d'histoire

1. Le lieu d'une célèbre bataille

Le site de la Fontaine Henri IV possède une dimension historique importante. Ce site fut le lieu de la bataille qui, le 5 juin 1595, opposa les troupes françaises menées par Henri IV aux troupes espagnoles de Juan Fernández de Velasco et à la Ligue Catholique dirigée par Charles de Mayenne.

En 1803, sous le Consulat, les habitants de Fontaine-Française demandent l'érection d'un monument commémoratif à la gloire de cette bataille dont les troupes françaises sont sorties victorieuses. Ce chantier fit partie d'un vaste programme de restaurations et de constructions dont fut chargé à l'époque l'ingénieur des Ponts-et-Chaussée de la Côte-d'Or, François Guillemot. Il établit un devis dont l'article 64 donne le détail sur la construction de la future fontaine, composée d'un bassin et d'un édifice en forme d'arc triomphal. Ce devis est respecté en tous points. La commune fit de nouveau appel à François Guillemot pour rédiger un deuxième devis incluant la pose d'un médaillon d'Henri IV, la construction d'un lavoir couvert, le curage du ruisseau du Pré-Moreau, la plantation d'arbres le long de ce ruisseau et autour de la fontaine.

Jusqu'aux dégâts de la nuit du 8 au 9 janvier 2022, le lavoir est resté tel que l'avait imaginé François Guillemot, avec sa toiture à longs-pans et ses deux croupes que soutiennent dix piliers d'ordre dorique. En plus de tous les éléments des deux devis demandés par la commune de Fontaine-Française à l'époque, il avait été demandé de placer un buste du roi pour couronner l'attique du monument qui devait orner un médaillon à la gloire du roi. Le buste du roi a aujourd'hui disparu.

A noter que la fontaine Henri IV est appelée « lavoir ». Pourtant, elle n'a jamais été utilisée comme tel, le site étant relativement loin de Fontaine-Française déjà pourvue à l'époque de deux lavoirs. (BEAUVALOT, date inconnue).

Selon la plateforme ouverte du patrimoine du ministère de la Culture, le monument commémoratif est protégé au titre des monuments historiques inscrits depuis le 14 octobre 1946.



Figure 9 : "La Bataille de Fontaine-Française", huile sur bois, premier quart du XVIIe siècle, château de Pau

2. Des caractéristiques architecturales originales

La fontaine Henri IV est un monument en forme d'arc triomphal, à l'architecture atypique.

En effet, s'il a utilisé l'ordre dorique grec pour « le lavoir », comme il était naturel à l'époque de l'édification du monument, époque à laquelle triomphait le néo-classicisme, François Guillemot employa « un appareil de bossages en table un-sur-deux pour décorer le parement de l'édicule ».

Selon Yves Beauvalot, il est vraisemblable que l'ingénieur en chef de la Côte-d'Or ait voulu rappeler les temps anciens du règne d'Henri IV : « l'appareil à bossages était à la mode dans la première moitié du XVIIIe siècle ».

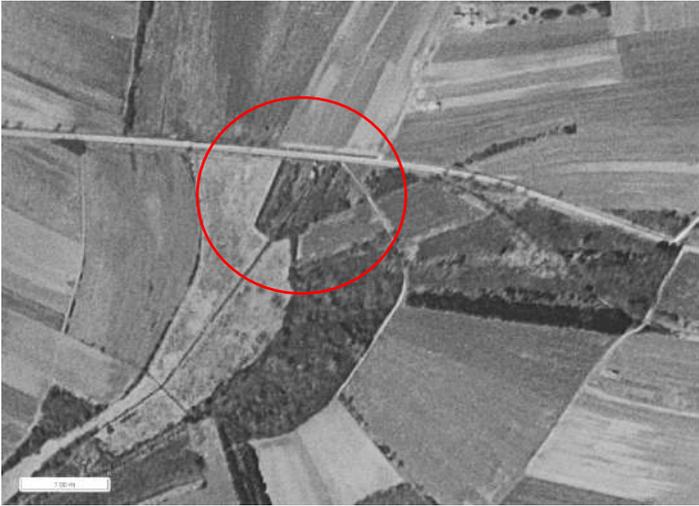


***Photo 7 : Photographie de la fontaine Henri IV datant de 2008
(S. VERNIER, 2008)***

1.3.3. Un site dénudé livré à l'horizontalité de la plaine agricole alentour

1. L'espace boisé, partie intégrante de l'identité du site

Si la prise de vue aérienne des années 1950 laisse percevoir un peuplement forestier moins dense, il est toutefois possible d'affirmer que le site de la Fontaine Henri IV était à l'époque boisé.



Carte 13 : Vue aérienne du site de Fontaine-Française dans les années 1950 (GEOPORTAIL, 2022)



Carte 14 : Vue aérienne du site de Fontaine-Française (avant l'exploitation de novembre 2022)

Par ailleurs, les photographies ci-après permettent de remonter un peu plus loin dans le temps et viennent enrichir l'analyse historique du paysage du site étudié. En effet, pour une bonne partie de son histoire récente, le site de la fontaine Henri IV était boisé, avec des essences majoritairement feuillues. Cet espace boisé servait de décor au monument commémoratif.

L'espace boisé semble donc faire partie intégrante de son identité.



**Figure 10 : Photographie de la fontaine Henri IV datant de 1913
(Source : INTERNET)**



**Figure 11 : Photographie ancienne du site de la fontaine
Henri IV (Source : INTERNET, date inconnue)**



**Figure 12 : Photographie ancienne du site de la fontaine
Henri IV (Source : INTERNET, date inconnue)**



*Figure 13 : Photographie ancienne du site de la fontaine Henri IV
(Source : INTERNET, date inconnue)*



Figure 14 : La fontaine Henri IV dans les années 1940 (Source : INTERNET)

2. Une exploitation de l'espace boisé qui laisse un site vide et très accidenté

Aujourd'hui, à la suite de l'exploitation, l'espace boisé qui a pendant très longtemps servi de décor à la fontaine Henri IV, a disparu. Un travail de remise en état du site sera nécessaire avant de pouvoir entamer les travaux d'aménagement.



Photo 8 : Souches, rémanents et sol tassé sur le site de la fontaine Henri IV (A. GINDA, 2023)

3. Vues externes et lecture du paysage environnant

Suite à l'exploitation du site, tous les arbres ont été coupés, laissant le site complètement nu. La fontaine Henri IV est donc livrée à l'horizontalité de la plaine agricole alentour. Le regard, auparavant arrêté par l'espace boisé environnant, s'échappe dorénavant au loin.

Aussi, le paysage s'ouvre au nord sur une plaine agricole cultivée ponctuée de quelques bosquets et de grands massifs forestiers (la forêt communale de Fontaine-Française notamment).



Photo 9 : Paysage de plaine agricole ponctué au loin par quelques bosquets, bois et massifs forestiers (vue direction nord-est) (A. GINDA, 2023)

A l'ouest, si une partie du regard est attiré dans un premier temps par l'allée de platanes qui relie le site au bourg de Fontaine-Française, le regard s'échappe sur un champ et s'arrête au loin sur le clocher de l'église de Fontaine-Française, qui agit comme un point focal dans un paysage immense et plat.



Photo 10 : Vue (au loin) sur l'église de Fontaine-Française et vue sur la liaison douce (A. GINDA, 2023)



Photo 11 : L'église Saint-Sulpice, point focal dans un paysage plat (A. GINDA, 2023)

Au sud du site étudié, le paysage reste ouvert (avec au premier plan la présence d'une prairie pâturée), bien que son aspect plat diminue quelque peu à mesure que la topographie des lieux change légèrement : le bois Martin « culmine » sur une petite colline.



Photo 12 : Vue au sud sur la prairie, le bois Martin et un bosquet. Paysage légèrement vallonné par rapport aux autres points de vue (A. GINDA, 2023)

Une vue externe intéressante est celle du ruisseau du « Pré Moreau » qui continue sa route vers l'étang du Fourneau, au sud-ouest du site de la fontaine Henri IV.



Photo 13 : Vue sur le ruisseau du pré Moreau, au sud du site de la fontaine Henri IV (M. TRECA, 2023)

A l'est, le paysage est fermé par les parcelles cadastrales 23, 22, 21 et 20 qui sont boisées.



Photo 14 : Boisé coupant la vue à l'est du site de la fontaine Henri IV (A. GINDA, 2023)

De manière générale, les structures végétales arborées (massifs forestiers comme la Forêt privée de l'Indivision Caumont au Nord ; le bois Baubert et le bois du Four au Nord-Est ; le bois Martin au Sud) insérés dans ce vaste espace agricole permettent de partitionner le paysage en différents plans et servent d'échelle verticale et horizontale. (Analyse tirée de « L'outil d'aide à la cohérence patrimoniale et paysagère de l'éolien en Côte-d'Or » ; ALZINGRE, M., BLIN M., MASSON, M. et DURINCK, V. 2009)

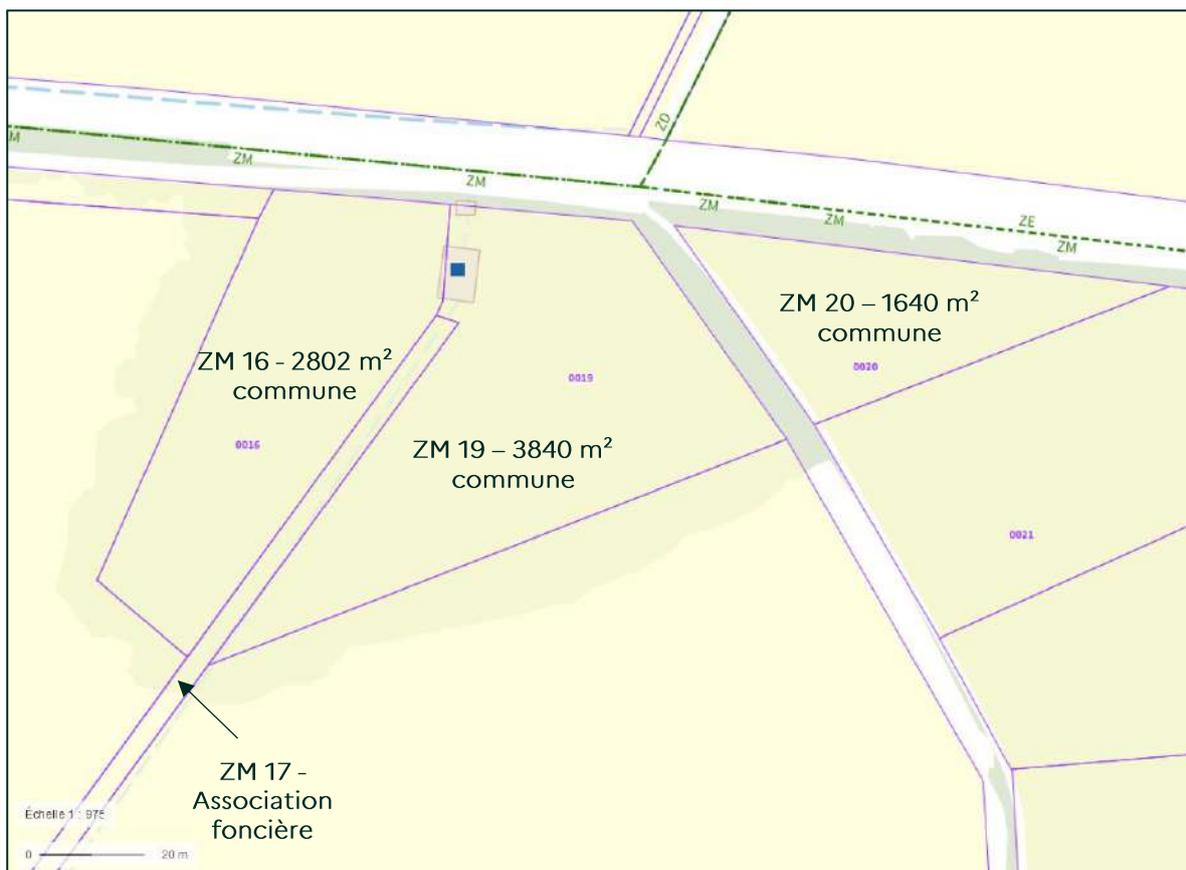
Restaurer l'écrin boisé du site permettrait, sur le plan visuel et paysager, de magnifier le monument historique, le regard serait momentanément « piégé », « forcé » d'admirer la fontaine Henri IV.

1.3.4. Un foncier favorable pour partie

1. Site étudié

Le site étudié se trouve sur les parcelles ZM 16 (2 806 m²), ZM 19 (3 840 m²) et ZM 20 (1640 m²). Elles appartiennent toutes les trois à la commune de Fontaine-Française, ce qui facilitera grandement les démarches dans le cadre du projet d'aménagement paysager et d'accueil du public du site.

Néanmoins, la parcelle ZM 17, qui suit le lit du ruisseau du «Pré Moreau», appartient à l'Association Foncière de Remembrement de Fontaine-Française, dont le siège social se situe à Fontaine-Française.



**Carte 15 : Plan de masse avec les parcelles cadastrales du site de la fontaine Henri IV
(A. GINDA d'après GEOPORTAIL, 2022)**

2. Contexte foncier à proximité du site étudié

Le site de la fontaine Henri IV est relié au bourg par une liaison douce qui est divisée en plusieurs parcelles cadastrales (49, 51, 53, 55, 57, 59). Les parcelles cadastrales 65, 54, 66, 60 correspondent aux prés situés au sud de la liaison douce. La parcelle cadastrale 18 correspond à la prairie située au sud de la parcelle 19 correspondant à une partie du site de la fontaine Henri IV.

Tableau 1 : Propriétaires des parcelles cadastrales situées à proximité immédiate du site étudié

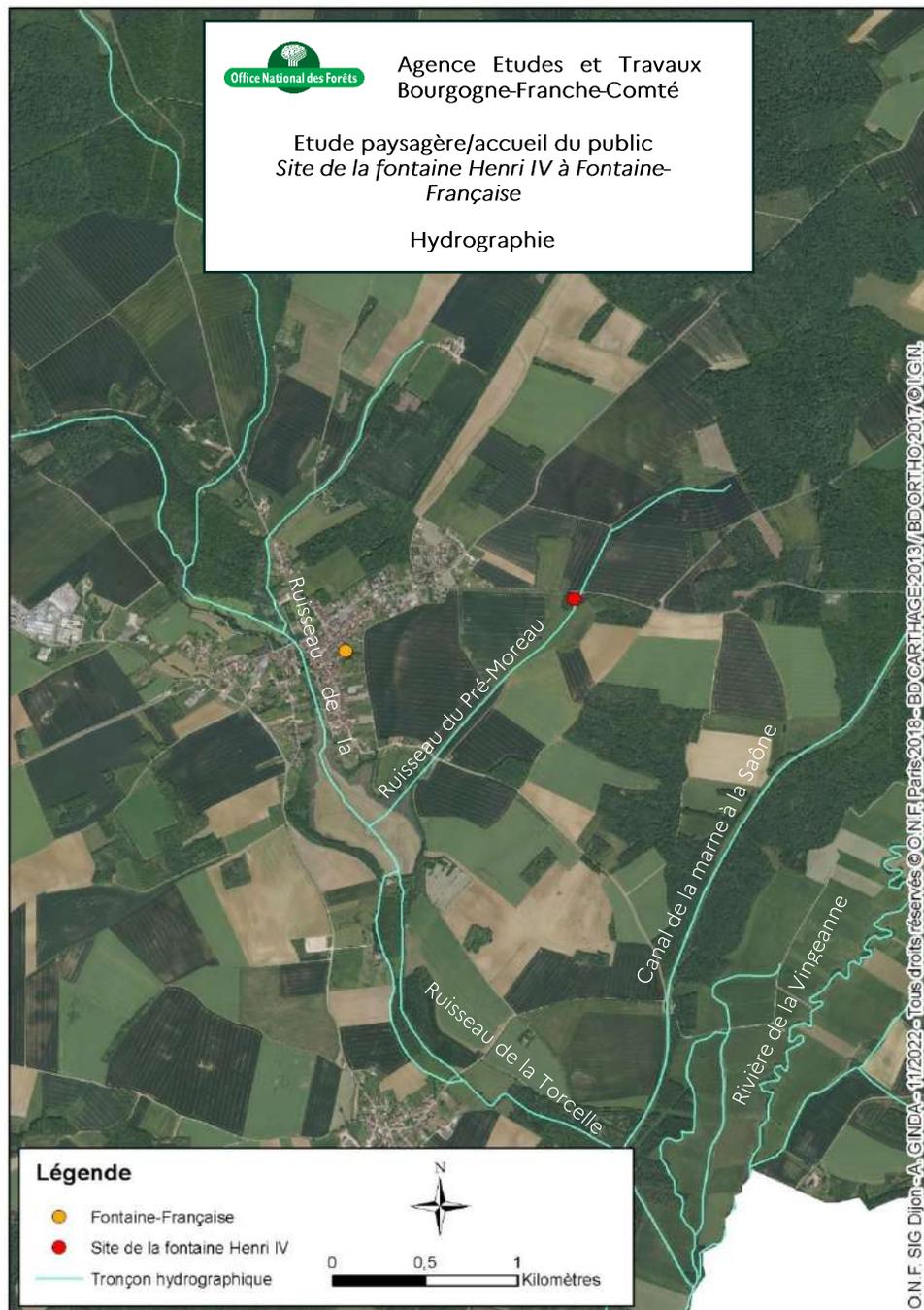
Numéro de la parcelle cadastrale	Propriétaire	Adresse	Statut
ZM-18	Indivision :		
	Mr et Mme DE CAUMONT LA FORCE Xavier	2 rue Henry Berger – 21610 FONTAINE-FRANCAISE	Privé
	Mme DE VINCENS DE CAUSANS Isabelle	8 Parc de la Bérengère – 92210 SAINT-CLOUD	Privé
	Mr DE BODARD Emmanuel	5 rue Dufrenoy – 75016 PARIS	Privé
	Mr DE BODARD Nicolas	12 rue Barye – 75017 PARIS	Privé
	Mme DUPONT DE DINECHIN Victoire	87 boulevard de Magenta – 75010 PARIS	Privé
ZM-49	Département de la Côte d'Or	Hôtel du Département – 53B rue de la Préfecture – 21000 DIJON	Public
ZM-51	Département de la Côte d'Or	Hôtel du Département – 53B rue de la Préfecture – 21000 DIJON	Public
ZM-52	Association Foncière de Remembrement de Fontaine-Française	21610 FONTAINE-FRANCAISE	Privé
ZM-53	Mme HENRY Paulette	26 rue de Chassagne – 21260 SACQUENAY	Privé
ZM-54	Mr JOYANDET Olivier	61 rue de France – 21610 FONTAINE-FRANCAISE	Privé
ZM-55	Département de la Côte d'Or	Hôtel du Département – 53B rue de la Préfecture – 21000 DIJON	Public

ZM-56	Mr JOYANDET Philippe	9 rue du Patis de Bey – 21490 SAINT-JULIEN	Privé
ZM-57	Département de la Côte-d'Or	Hôtel du Département – 53B rue de la Préfecture – 21000 DIJON	Public
ZM-58	Association Foncière de Remembrement de Fontaine-Française	21610 FONTAINE-FRANCAISE	Privé
ZM-59	Département de la Côte d'Or	Hôtel du Département – 53B rue de la Préfecture – 21000 DIJON	Public
ZM-60	Indivision		
	Mr et Mme DE CAUMONT LA FORCE Xavier	– 2 rue Henry Berger – 21610 FONTAINE-FRANCAISE	Privé
	Mme DE VINCENS DE CAUSANS Isabelle	8 Parc de la Bérengère – 92210 SAINT-CLOUD	Privé
	Mr DE BODARD Emmanuel	5 rue Dufrenoy – 75016 PARIS	Privé
	Mr DE BODARD Nicolas	12 rue Barye – 75017 PARIS	Privé
	Mme DUPONT DE DINECHIN Victoire	87 boulevard de Magenta – 75010 PARIS	Privé
ZM-64	Commune de Fontaine-Française	Mairie – 1 rue du Général Gandil – 21610 FONTAINE-FRANCAISE	Public (commune)
ZM-65	Mr DE CAUMONT LA FORCE Xavier	2 rue Henry Berger – 21610 FONTAINE-FRANCAISE	Privé

L'eau et le minéral, des éléments structurants du site de la fontaine Henri IV

1. L'omniprésence de l'eau

La fontaine Henri IV est alimentée par la principale source du lieu-dit « le Pré-Moreau ». Le ruisseau court jusqu'à l'étang du Fourneau situé en contre-bas.



Carte 16 : Cours d'eau à proximité du site de la fontaine Henri IV

Yves Beauvalot livre une analyse intéressante au sujet de l'eau dans son ouvrage « *Le monument érigé à la gloire d'Henri IV près de Fontaine-Française (1804-1807)* ». Il souligne « l'alliance entre une fontaine, c'est-à-dire l'eau de source coulant sans arrêt, image du temps interrompu, et un monument commémoratif. »

Après l'exploitation, le ruisseau du Pré-Moreau apparaît dégradé : les engins de travaux sont passés dans son lit, les berges ne sont pas dans un bon état. Des tuiles, provenant du toit du lavoir qui s'est effondré en janvier 2021, sont présentes dans le lit du cours d'eau.



Photo 15 : Ruisseau du Pré-Moreau après l'exploitation (A. GINDA, 2023)



Photo 16 : Broussailles présentes sur les berges du ruisseau (A. GINDA, 2023)



Photo 17 : Tuiles cassées présentes dans le ruisseau (A. GINDA, 2023)

Comme dans le reste de la commune de Fontaine-Française dont le lien avec l'eau se voit jusque dans le nom, l'eau structure le site de la fontaine Henri IV. Elle détermine d'abord sa configuration. Le site est coupé en deux par le ruisseau, du nord-est au sud-ouest.



Carte 17 : Vue aérienne du site de la fontaine Henri IV et le ruisseau du Pré-Moreau (A. GINDA d'après GEOPORTAIL)

Elle détermine également le sol qui est de fait humide et sujet à engorgement. L'aménagement du site pour l'accueil du public devra être réalisé en conséquence.



Photo 18 : Un sol engorgé (A. GINDA, 2023)

2. Le minéral, autre élément structurant du site de la fontaine Henri IV

La fontaine Henri IV est bien évidemment le premier élément minéral déterminant sur le site, avec son bassin surplombé par plusieurs colonnes doriques en pierre et une charpente en tuiles, et son édifice en forme d'arc triomphal, également en pierre.

Il existe par ailleurs plusieurs bornes en pierre qui semblent délimiter les parkings pavés de part et d'autre de la route départementale.



Photo 19 : Bornes en pierre et parkings en pavés (Source : Google Maps, 2014)

Un potentiel en matière d'accueil du public à développer

1. Des points noirs à supprimer

Le mobilier destiné à accueillir le public sur le site (poubelle, table et bancs) sont désuets. Ils devront être enlevés et remplacés par du mobilier qui sera plus en accord avec le nouvel aménagement du site.



Photo 20 : Un mobilier désuet à remplacer (A. GINDA, 2023)

2. Une liaison douce à conforter

Il a été exprimé de la part de la commune de Fontaine-Française le souhait de rendre le site de la fontaine Henri IV le plus accessible possibles aux personnes à mobilité réduite (PMR).

La liaison douce présente, malgré son nom, une pente qui peut représenter, sur près d'1 km, une réelle difficulté pour les PMR. Afin de rendre la pente moins éprouvante, il s'agirait de mettre en place des bancs de manière régulière tout le long du cheminement. Il n'y a actuellement qu'un banc au début de la liaison douce, depuis le bourg. Selon les préconisations de l'ONF en matière d'accueil de PMR, des bancs de repos doivent être installés tous les 200 mètres.



Photo 21 : Seul banc présent le long de la liaison douce (Source : Google Maps, 2014)

Par ailleurs, le chemin est gravillonné, partiellement enherbé. Un marcheur nous a interpellé sur la difficulté à rouler en fauteuil roulant sur le chemin tel qu'il est actuellement. Afin de préserver la naturalité du site tout en permettant aux PMR de se déplacer, il s'agirait de refaire à l'identique ce chemin en mettant en œuvre une nouvelle couche de gravier sur géotextile et compactée.

Par ailleurs, 7 blocs de pierre sont présents le long de la liaison douce. Il s'agirait de les enlever et de les remplacer par des bornes en pierre identiques aux bornes présentes devant la fontaine Henri IV.



Photo 22 : Des blocs de pierre à supprimer (A. GINDA, 2023)

3. Une aire de stationnement à créer

Il pourrait être pertinent d'utiliser une partie de la parcelle ZM20 (une partie en bordure donnant directement sur le chemin) pour créer une aire de stationnement. Cette dernière pourrait être matérialisée au sol par un revêtement type gravier sur géotextile et compacté, les places de parking pourraient être délimitées par des pavés gris, qui viendraient faire écho aux pavés présents sur la zone restreinte autour de la fontaine Henri IV.



Photo 23 : Parcelle cadastrale ZM20 (A. GINDA, 2022)

L'idée serait d'interdire le stationnement sur les anciens parkings présents de part et d'autre de la route départementale, ce qui serait favorable sur le plan paysager, visuel et sécuritaire.

Pour ce faire, il s'agirait de supprimer les pavés situés en face de la fontaine Henri IV (à garder pour une réutilisation) et de replanter du gazon. Sur la partie située devant la fontaine Henri IV, il s'agirait de refaire la partie centrale (actuellement engravillonnée) en pavés et de mettre en place des bornes en pierre reliées par des chaînes pour signifier l'interdiction de stationner.

Les 4 bornes en pierre qui délimitent actuellement les aires de stationnement en pavés pourraient être réutilisées pour signifier l'interdiction de stationner ou le long de la liaison douce, à la place des blocs de pierre.

Des ralentisseurs en pavés gris pourraient être installés sur la route départementale, tout comme deux panneaux d'information indiquant les ralentisseurs, deux panneaux de limitation de vitesse et deux panneaux de fin de limitation de vitesse.

Synthèse de l'analyse du site sur le plan paysager et de l'accueil du public

1. Composantes à valoriser

Pour résumer, il existe plusieurs composantes à valoriser sur le site de la fontaine Henri IV :

- La fontaine Henri IV ;
- Le ruisseau du Pré-Moreau (en vues internes et externes) ;
- La prairie pâturée qui borde les parcelles ZM 16 et ZM 19 ;
- L'allée de platanes (la liaison douce).

2. Composantes dépréciatives

Il existe plusieurs composantes qui viennent déprécier le site étudié sur le plan paysager et de l'accueil du public :

- L'état dégradé du sol ;
- Les « pots » et « bacs » végétalisés présents devant la fontaine Henri IV ;
- Le mobilier (poubelle, table et bancs) ;
- La route départementale ;
- Le paysage homogène et artificialisé ;
- Le panneau de signalisation publicitaire.



Photo 24 : Pots et bacs végétalisés à supprimer (A. GINDA, 2023)



Photo 25 : Panneau publicitaire à supprimer (A. GINDA, 2023)

3. Composantes à restaurer

Il existe plusieurs composantes présentes sur le site étudié qui mériteraient d'être restaurées :

- L'écrin boisé servant de décor à la fontaine Henri IV ;
- La plaquette d'informations fixée directement sur le monument qu'il conviendrait de supprimer et de remplacer par un panneau pédagogique sur poteau indépendant ;
- L'identité paysagère et visuelle du site ;
- Les fonctionnalités d'accueil du public du site.



Photo 26 : Plaque informative à remettre au goût du jour (A. GINDA, 2023)

CARACTERISATION DES ENJEUX

2.1. Restaurer l'identité visuelle et paysagère du site

2.1.1. Faire des marqueurs visuels du site (l'eau et le minéral) des éléments structurants du nouvel aménagement paysager

L'aménagement paysager et pour l'accueil du public du site de la fontaine Henri IV devra intégrer les éléments structurants du site (l'eau grâce au ruisseau du Pré-Moreau, le minéral avec la fontaine Henri IV ou encore le végétal avec l'écrin boisé) en leur donnant une place particulière. L'enjeu est que ces éléments puissent se répondre, que les uns viennent mettre en valeur les autres.

2.1.2. Restaurer l'écrin boisé selon des gradients de hauteur

Après l'exploitation de l'automne/hiver 2022-2023, le site de la fontaine Henri IV est complètement dénudé. Le sol a été tassé et retourné par les machines. Nous héritons donc d'un site qu'il s'agit de requalifier dans sa totalité sur le plan paysager et de l'accueil du public, mais également sur le plan écologique.

Grâce aux vues aériennes des années 1950/1960 et aux différentes photographies anciennes glanées sur internet, il semblerait que l'aspect boisé ait toujours fait partie intégrante du site étudié. Il participe donc à son identité visuelle.

Il serait donc logique de requalifier le site de la fontaine Henri IV à travers un retour à un état boisé, non pas à l'initial, mais en respectant certains principes qui guideront l'aménagement paysager.

L'objectif serait d'opérer, selon des gradients de hauteur, la réintroduction d'une strate arborée et arbustive sur le site en sélectionnant des essences locales, feuillues, adaptées aux conditions stationnelles.

La dimension boisée du site paraît d'autant plus importante à maintenir qu'il n'y a pas d'enjeu paysager très important autour du site et qu'elle participe à la mise en valeur de la fontaine Henri IV.

A noter qu'il a été décidé de laisser la parcelle ZM20 se reboiser sur une large partie de sa surface, ce qui semble pertinent sur le plan paysager, afin qu'elle s'intègre visuellement aux autres parcelles cadastrales (ZM 23, 22, 21) qui sont également boisées. Elle pourra néanmoins, en bordure, le long du chemin, servir de lieu de stationnement pour une dizaine de véhicules.

2.1.3. Mettre en scène la fontaine Henri IV

A l'avant du site, autour de la fontaine Henri IV, un espace ouvert suivant un arc de cercle (dont les limites seraient matérialisées par une strate arbustive) pourra être réalisé, l'objectif étant de ne pas « enfermer » le monument dans une végétation haute et dense. Cet arc-de-cercle pourra être identifié au sol par du gravier blanc ou du gazon, afin de mettre en valeur la fontaine.

2.2. Restaurer le site sur le plan écologique

Le site de la fontaine Henri IV ayant été très dégradé par l'exploitation des arbres dépérissants, un travail de requalification écologique du site est nécessaire.

2.2.1. Créer une ripisylve le long du ruisseau du Pré-Moreau

Il serait pertinent de réintroduire une ripisylve le long du ruisseau, ripisylve composée d'essences comme des saules ou des aulnes, qui permettrait de les maintenir les berges dans le temps, tout en apportant une atmosphère intimiste et romantique au site.

2.2.2. Créer des zones spécifiques au sein du site

Requalifier le site sur le plan écologique peut par ailleurs impliquer la création de zones spécifiques pour canaliser le flux de visiteurs. Ces zones permettraient au site de retrouver par endroits une certaine naturalité (voir partie 2.4.2).

2.3. D'un lieu de passage à un lieu de destination

Restaurer la fonctionnalité d'accueil du site semble primordial. Il s'agirait de faire du site de la fontaine Henri IV un véritable lieu de destination faisant partie intégrante du patrimoine et du tourisme local.

2.3.1. Faciliter l'accès au site

Il faudrait pour cela :

- Conforter la liaison douce par des aménagements en faveur des personnes à mobilité réduite ;
- Le bourg de Fontaine-Française étant très proche du site de la fontaine Henri IV, il pourrait être pertinent d'ajouter quelques arceaux à vélos pour favoriser les mobilités douces ;
- Revoir la logique de stationnement. Il conviendrait d'interdire le stationnement directement devant la fontaine Henri IV, interdiction qui pourrait être matérialisée par des bornes en pierre reliées l'une à l'autre par une chaîne en acier. La zone de pavés du stationnement situé en face de la fontaine Henri IV, de l'autre côté de la route départementale, devra être supprimé au profit de la réintroduction de gazon. Une nouvelle aire de stationnement (10 places) pourra être créée en bordure de la parcelle ZM20, le long du chemin. Un aménagement sécurisé à l'entrée du parking sera à prévoir avec le Conseil Départemental de Côte-d'Or.
- L'aménagement du site devrait être réalisé de manière à soustraire la route départementale à la vue (et à l'ouïe) des usagers grâce à la restauration de l'écrin boisé et à la mise en place d'une signalétique routière adéquate (ralentisseurs en pavés, panneaux de limitation de vitesse...);
- Pour faciliter les travaux d'entretien pour le personnel de la commune, un passage à l'est du site, depuis le chemin gravillonné et l'aire de stationnement (parcelle 20)

pourrait être envisagé. La pose d'une barrière en bois serait nécessaire pour empêcher d'éventuels véhicules de passer.

2.3.2. Faire du site un espace d'accueil pédagogique

- Identifier un cheminement au sein même du site qui permettrait de découvrir la fontaine Henri IV et de profiter d'espaces de repos et de pique-nique ;

Toutes les zones réservées à l'accueil du public devraient être séparés physiquement de la route grâce à la végétation. L'objectif serait que, depuis la route départementale, ne soit visible que la fontaine Henri IV, et que les usagers et usagères du site puissent profiter du lieu avec le moins de visibilité possible sur la route.

Le site pourrait être divisé en différentes zones :

- o Zone de pique-nique avec arbres d'ombrage et tables de pique-nique ;
- o Zones de repos avec bancs sur plateformes en bois (point de vue sur le ruisseau du Pré-Moreau qui continue sa course jusqu'à l'étang du Fourneau + le long du ruisseau).

Des zones de « quiétude » à la végétation plus dense pourront être laissées sur le site : elles ne seront pas accessibles au public.

- Le sol du site étant sujet à engorgement, le cheminement pourra être recouvert d'un platelage en bois ;
- L'histoire du site et du monument commémoratif pourra être valorisée sur des supports type panneau pédagogique qui serait fixé sur poteau (et non directement sur le monument) ;
- Redéfinir le mobilier en privilégiant une ligne de mobilier adaptée aux PMR qui s'intégrera facilement sur le plan paysager et qui ne s'imposera pas visuellement au monument commémoratif. L'aspect et la couleur du mobilier en Acier Corten peut rappeler la toiture du lavoir. L'ensemble du mobilier et des infrastructures d'accueil devront être homogènes sur l'ensemble du site.

2.4. Une liaison douce à conforter

2.4.1. L'allée de platanes, une véritable « haie d'honneur »

L'allée de platanes qui relie le bourg de Fontaine-Française au site de la fontaine Henri IV agit comme une « haie d'honneur » invitant à aller découvrir le monument commémoratif qui se trouve au bout du chemin. Grâce à sa restauration, le cheminement en gravier guidera le regard de l'utilisateur jusqu'à la fontaine Henri IV et accentuera cette impression de « haie d'honneur ».

2.4.2. Un cheminement à aménager pour les personnes à mobilité réduite

Le témoignage d'un habitant de Fontaine-Française utilisant ce cheminement avec l'un de ses proches en fauteuil roulant confirme le fait qu'il serait important d'aménager cette liaison douce afin qu'elle soit davantage accessible aux personnes à mobilité réduite.

Cette allée fait plusieurs centaines de mètres de longueur, il semble donc nécessaire de ponctuer le parcours de bancs, tous les 200 mètres. Par ailleurs, il faudrait prévoir de revoir l'aménagement du cheminement qui est pour l'instant gravillonné, partiellement enherbé. L'objectif serait d'aménager un cheminement relativement stable et large pour le passage des fauteuils roulants.

FORMULATION D'UN PROJET PAYSAGER ET D'ACCUEIL DU PUBLIC

2.5. Schéma d'intention

Le projet d'aménagement qui suit a été validé par l'Architecte des Bâtiments de France dont l'avis conforme est obligatoire, dans la mesure où la fontaine Henri IV est inscrite au titre des monuments historiques.

Ce projet d'aménagement reprend les grands enjeux tirés du diagnostic paysager réalisé précédemment qui sont déclinés de manière concrète dans un schéma d'intention.



Carte 8 : Schéma d'intention (avis favorable donné par l'Architecte des Bâtiments de France au 06.02.2023)

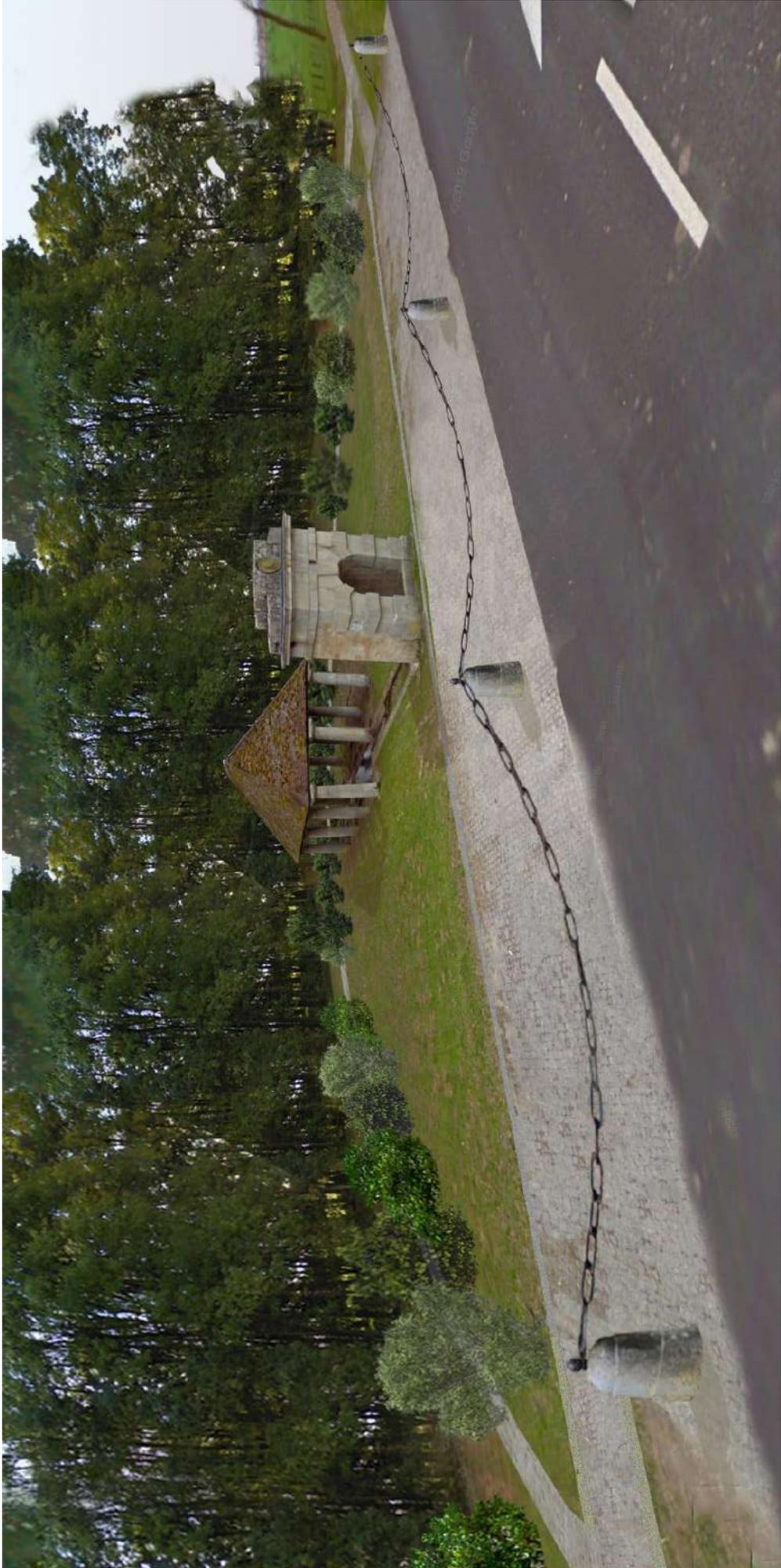


Figure 5 : Photo-montage du projet (M. TRECA, 2023)

2.6. Préconisations d'aménagement et remarques

- Afin de restaurer rapidement l'aspect « écrin boisé » au premier plan, autour de la fontaine Henri IV, une réflexion doit être menée sur les plantations. Il conviendrait de planter des arbres de haut-jet en bordure extérieure de la zone en pelouse dédiée à la fontaine. La strate arbustive, entre le sentier en pavés et la zone de pelouse de la fontaine, devra également être d'une certaine hauteur (moins de 2m).
- Le mobilier (bancs, tables, panneaux pédagogiques) choisi devra être homogène sur l'ensemble du site. Une ligne de mobilier en Acier Corten pourrait être intéressante sur le plan visuel et paysager.
- Un point de vigilance a été soulevée par l'ABF concernant la partie sécurisation de l'entrée vers le parking (limitation de vitesse, ralentisseurs en pavés...) qui nécessitera une concertation avec le Conseil Départemental de la Côte-d'Or.

CHIFFRAGE ESTIMATIF DU PROJET (MARS 2023)

Somme de Coût estimatif		Total	
Zones	Type d'actions		
Aire de stationnement (yc zone vélo)	Aire de stationnement - empiérement		
	- Terrassement sur 30 cm d'épaisseur		
	- Compactage		
	- Evacuation de la terre végétale sur la zone à reboiser sur le site de la fontaine Henri IV		
	- Pose d'un géotextile		
	- Mise en œuvre sur 30 cm compactés de TV0/31,5	2 720,00 €	
	Délimitation de l'aire de stationnement par une bordure extérieure en pavé gris	1 800,00 €	
	Délimitation des 10 places en pavé gris	1 350,00 €	
	Fabrication, livraison, pose d'un panneau Parking	300,00 €	
	Fabrication, livraison, pose d'un panneau Stop	300,00 €	
Fourniture, livraison et pose d'arceaux à vélos	2 700,00 €		
Total Aire de stationnement (yc zone vélo)		9 170,00 €	
Aires de détente	Fourniture, livraison et pose de bancs	6 210,00 €	
	Plateformes en platelage bois	11 000,00 €	
Total Aires de détente		17 210,00 €	
Boisement	Remise en état du sol des parcelles ZM16 et ZM19		
	- Broyage des rémanents et de la végétation en place		
	- Déplacement des broyats hors des zones d'accueil du public conservées en herbe/prairie		
	- Mélange du broyat avec la terre végétale sur 8 cm de profondeur	8 500,00 €	
Total Boisement	Travaux de reboisement (Essences : aune glutineux, bouleau verruqueux, tilleul à petites feuilles, érable à feuilles d'obier, orme lisse, pommier sauvage, poirier sauvage) en mélange feuillus	10 039,00 €	
		18 539,00 €	
Cheminements	Conception, fabrication, livraison d'une passerelle en bois sur ruisseau (1,5 m)	1 965,00 €	
	Conception, fabrication, livraison et pose d'un platelage bois (largeur : 1,5 m)	131 000,00 €	
Total Cheminements		132 965,00 €	
Divers	Démontage et évacuation du mobilier en place (table, bancs, poubelle, pots sur la zone de la fontaine et 7 blocs de pierre, 1 banc et un pot en béton sur la liaison douce)	2 000,00 €	
Total Divers		2 000,00 €	
Espace "pique-nique"	Fourniture, livraison et pose de tables à pique-nique	10 380,00 €	
	Gaines de protection	90,00 €	
	Plantation d'arbres d'ombrage	2 772,00 €	
	Semis de gazon	2 450,00 €	
Total Espace "pique-nique"		15 692,00 €	
Espace consacré à la fontaine Henri IV	Anneaux à sceller pour chaînes	120,00 €	
	Chaîne de réemploi pour décoration	360,00 €	
	Cheminement de pavés gris - 175 m2 (réutilisation des pavés de la zone parking de 96 m2)	9 480,00 €	
	Conception, fabrication, livraison d'une passerelle en bois sur ruisseau (1,5 m)	1 965,00 €	
	Déplacement des 4 bornes en pierre et réutilisation sur aire interdite au stationnement	864,00 €	
	Frais de transport pour chaînes de décoration	218,00 €	
	Manilles pour chaînes	60,00 €	
	Plantation d'arbres (Tiges 1,8 à 2 m de hauteur hors sol sous les branches)	4 200,00 €	
	Plantation d'arbustes (2 arbustes/ml mais avec des discontinuités - donc 100 arbustes) - Fourniture et pose	1 050,00 €	
	Plantation d'arbustes (2 arbustes/ml mais avec des discontinuités - donc 100 arbustes) - protections	1 000,00 €	
	Remise en état des bornes en pierre présentes sur le site	1 000,00 €	
	Semis de gazon dans l'arc-de-cercle	9 000,00 €	
	Zone de pavés devant monument commémoratif (ancien parking)	4 800,00 €	
	Total Espace consacré à la fontaine Henri IV		34 117,00 €

	- Décapage superficiel de la couverture herbacée sur 2,5m de large	
	- Evacuation de la terre végétale sur la zone à reboiser sur le site de la fontaine Henri IV	
	- Mise en œuvre de 5 cm de gravillons (TV0/5)	
	- Compactage	
Liaison douce		17 500,00 €
	Fabrication et pose de bornes en pierre anti pénétration identiques à celles déjà présentes sur le site	6 012,00 €
	Fourniture, livraison et pose de bancs	6 210,00 €
Total Liaison douce		29 722,00 €
RD 969	Fabrication, livraison et pose de panneaux "attention ralentisseurs"	600,00 €
	Fabrication, livraison et pose de panneaux info "fin de limitation de vitesse"	600,00 €
	Fabrication, livraison et pose de panneaux info "limitation de vitesse"	600,00 €
	Enlèvement zone pavée en face de la fontaine, de l'autre côté de la RD969	11 520,00 €
	Ralentisseurs en pavés gris	2 400,00 €
	Semis de gazon	960,00 €
Total RD 969		16 680,00 €
Ripisylve	Plantation d'aulnes	1 000,00 €
	Plantation de boutures de saules	220,00 €
Total Ripisylve		1 220,00 €
Supports pédagogiques	Conception, fabrication, livraison et pose de pupitres pédagogiques (A2)	2 600,00 €
Total Supports pédagogiques		2 600,00 €
Maitrise d'œuvre	Maitrise d'œuvre (2 jours conception panneau + 24 jours suivi travaux)	23 520,00 €
Total Maitrise d'œuvre		23 520,00 €
Chemin d'accès à l'aire de stationnement	Chemin d'accès à l'aire de stationnement	
	- Terrassement sur 30 cm d'épaisseur	
	- Compactage	
	- Evacuation de la terre végétale sur la zone à reboiser sur le site de la fontaine Henri IV	
	- Pose d'un géotextile	
	- Mise en œuvre sur 30 cm compactés de TV0/31,5	9 600,00 €
Total Chemin d'accès à l'aire de stationnement		9 600,00 €
Chemin d'accès à l'aire d'accueil	Chemin d'accès à l'aire d'accueil	
	- Terrassement sur 30 cm d'épaisseur	
	- Compactage	
	- Evacuation de la terre végétale sur la zone à reboiser sur le site de la fontaine Henri IV	
	- Pose d'un géotextile	
	- Mise en œuvre sur 30 cm compactés de TV0/31,5	1 200,00 €
	- Fabrication, livraison, pose d'une barrière en bois	1 500,00 €
Total Chemin d'accès à l'aire d'accueil		2 700,00 €
Total général		315 735,00 €



BIBLIOGRAPHIE

Site internet :

<https://www.histoire-locale.fr/livre/FONTAINE.FRANCAISE-3170.html>

<https://remydelavingeannedblog.home.blog/2009/11/24/la-vingeanned/>

<https://bm.dijon.fr/documents/MEMOIRES%20CACO/1832-2001/1974-1975-029-19-297-304-1370858.pdf>

Ouvrage :

« *L'outil d'aide à la cohérence patrimoniale et paysagère de l'éolien en Côte-d'Or* » ; ALZINGRE, M., BLIN M., MASSON, M. et DURINCK, V. 2009



Cette étude a été réalisée par une équipe composée de :

- Aline GINDA, chargée d'études Loisirs-Nature,
- Marlène TRECA, chargée de projet / conservatrice de la RNR-FE du Val Suzon





Office National des Forêts

